Journal Jeunesse

page 8 et 9



LA LIBERTÉ

Vol. 59 No 40 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 19 JANVIER 1972 15 ¢

SOMMAIRE

REACTIONS VIVES

page 4 et 5



On voit dans la photo le président du Festival du Voyageur, M. Arthur d'Eschambault recevant un chèque de $15,000 du représentant du gouvernement provincial, M. Sid Green.



M. Georges Forest coupe le ruban tenu par M. Maurice Ayotte, Mlle Marcia Lacroix et Mme Bea Cowley, lors du 2e anniversaire de Bel-Air Realty.

Festival DU ou bien OF THE Voyageur?

page 2

brasse et cuit..

Art

A mourir de rire – Londres – Un manufacturier anglais vient de prendre une police d'assurances, au montant de $48,000, que ses bénéficiaires retireront s'il est assassiné par les membres du Mouvement pour la libération de la femme. La compagnie de M. Robin Hugessen fabrique des ceintures de chasteté.

Merci au lecteur de Prince-Albert qui m'a envoyé une découpure du journal "La Liberté" du 5 janvier 1972. Il s'agit de la photo de M. Ed Schreyer lors de l'inauguration du monument de Louis Riel. En bordure de la photo, le lecteur a écrit: "Quel est ce polisson qui reste coiffé pendant que le Premier Ministre lit son discours en français?" Il y en a deux. Devinez lequel.

Mais où va cette foule? C'est sûrement à St-Jean-Baptiste. Les 22 et 23 janvier, soit samedi et dimanche, il y aura rencontre régionale de Mélo-Mani à St-Jean-Baptiste. Tous les Franco-Manitobains de la province sont invités, car, me dit-on, ce n'est pas seulement pour les gens de la région de la Rivière-Rouge.

L'Association des Consommateurs du Canada rapporte que les autorités manitobaines ont récemment mis en vigueur une Loi des enquêtes de notoriété pour protéger la vie privée des individus. Au Manitoba, on ne peut maintenant faire une enquête sur les moyens financiers d'une personne sans son consentement écrit. Toute personne a le droit d'examiner le dossier de notoriété réuni à son sujet et de protester contre les renseignements qu'il contient.

En la salle académique du Collège de St-Boniface, le mercredi 26 janvier, à 8h00, on présentera le film "The Agony and the Ecstasy", avec Charleton Heston et Rex Harrison. L'entrée sera de $1.

La majorité des cas d'obésité est due à la suralimentation. Se suralimenter ne veut pas nécessairement dire trop manger, mais manger des choses qui ne conviennent pas à l'organisme. Dans une minorité des cas – surtout ceux où la graisse progresse très rapidement, ou en quelques mois on accumule un avoir-du-poids alarmant – l'obésité est due à un fonctionnement insuffisant de la glande thyroïde.

Une vache à lait qui produit 11,000 livres de lait par année (environ 5,000 pintes) consomme en moyenne 45 tonnes, soit 8 tonnes de fourrage et 37 tonnes d'eau; ce qui veut dire 247 livres par jour.

Selon le ministère de l'Agriculture, la ferme canadienne moyenne comprend 495 acres.

"Le patin de fantaisie continu encore cette année avec un nombre d'élèves toujours croissant – 42 participants de 6 à 14 ans." (Le Petit Courrier de Ste-Anne) Soit dit en passant que j'aime beaucoup le contact avec Ste-Anne par le truchement de son journal. Le coin de l'Oncle Paul a beaucoup de saveur. Continuez ce beau travail!

Les Québecois ont failli nous visiter. Nous apprenions hier soir, à CKSB, que la grève des contrôleurs de l'air empêchait ces bonnes gens de nous visiter. Ils viendront peut-être à la mi-mars.

La page des petits devient de plus en plus populaire, même si elle n'a que deux semaines d'existence. Les dames qui préparent cette page voient leurs efforts récompensés.

Si vous devez visiter le bureau de l'assurance-chômage de St-Boniface, adressez-vous en français, même si ce n'est que pour voir la gueule qu'on va vous faire.



Le projet à entreprendre sera un "Programme Communautaire" qui comprend des activités de loisirs, de sport et de culture, comme par exemples des courses en raquettes, "danse carrée", concours de reines, défilé du Voyageur, représentation dramatique, sculptures de glace, chants, tournois de hockey, de lutte et de ballons. Le Festival sera administré sous la direction de la communauté de St-Boniface et la ville de Winnipeg, avec le soutien de la Province du Manitoba.

Le Festival du Voyageur, ainsi organisé par des citoyens de la communauté de St-Boniface, a pour but les objectifs suivants:

1) insister sur l'aspect historique des pionniers canadiens-français, et rappeler aux citoyens du Manitoba l'héritage culturel de l'Ouest canadien.

2) donner une occasion de s'amuser et de se détendre durant le long hiver et montrer qu'au Manitoba, il fait bon de vivre aussi bien l'hiver que l'été.

3) attirer des visiteurs au Manitoba durant la saison hors-touristique et participer à la réduction du chômage en relançant l'économie.

Le programme du Festival du Voyageur 1972 n'est pas élaboré pour le moment. Mais l'on peut affirmer dès aujourd'hui que seules les activités qui se sont avérées rémunératrices l'an dernier seront reprises; quant à celles qui ont été la cause du déficit, elles seront abandonnées. En outre, il est prévu d'intégrer une partie de Winnipeg au sein du Festival du Voyageur.

La dernière semaine de février a été déclarée "la semaine du Festival". Une marche aux flambeaux partira du Palais Législatif pour se rendre au Parc Provencher, où se tiendront les cérémonies d'ouverture. Tous les jours de la semaine, auront lieu des activités telles que le couronnement de la Reine du Festival, des rallies en motoneige, des compétitions et des concours de violoneux, de la danse et du chant...

Bob Stewart a été nommé au poste de directeur général du Festival du Voyageur 1972. Ancien directeur général de la "Red River Exhibition" et de la Salle du Concert du Centenaire, M. Stewart est depuis deux ans conseiller en loisirs et conseiller pour le nouveau Palais des Congrès. M. Stewart a accepté d'assumer les responsabilités de ce poste à titre provisoire pour l'année 1972. Enfin, ayant été pendant 11 ans directeur général du Manisphère, M. B. Stewart mettra en place le programme avec la collaboration de Manisphère.

CONFÉRENCE DE PRESSE

Voici résumée la conférence de Presse de M. A. D'Eschambault, Président du Festival:

Le déficit encouru par le Festival du Voyageur 1971 a pu être éliminé, grâce à la coopération des créanciers et à l'appui de la Province du Manitoba, ainsi que de la ville de St-Boniface et de la Corporation de Winnipeg. L'appui financier du dernier maire de St-Boniface, M. H.W. Ed. Turner et des conseillers municipaux s'élève à $35,000.00. De plus, le Président et les conseillers de la corporation de Winnipeg métropolitain ont versé au Festival la subvention de $15,000.00. Enfin, grâce aux bons offices de l'honorable Laurent Desjardins et de l'honorable Sid Green, une subvention du gouvernement provincial de $15,000.00 a été attribuée au Festival.

M. A. D'Eschambault a donc exprimé sa profonde gratitude à la Province du Manitoba représentée par le gouvernement provincial, à la ville de St-Boniface, à la Corporation du Winnipeg Métropolitain et à la coopération de tous les créanciers. Avec un désir de justice, les membres du Comité du Festival (composé de Messieurs Roland Couture, Robert Stewart et Arthur D'Eschambault) ont travaillé pour résoudre le problème de payer les dettes encourues. D'autres personnes, tels Messieurs Bill Appleby, John Shule et les membres du Conseil d'Administration ont également aidé le Festival. Enfin, M. J. Guay, député de Saint-Boniface à Ottawa, a remis au Festival une subvention de $15,000 de la part du Secrétariat d'Etat.

Afin d'assurer le succès du Festival du Voyageur 1972, la décision finale sera annoncée d'ici une semaine à 10 jours, déclara M. A. D'Eschambault, qui conclut sa conférence en remerciant la Chambre de Commerce de St-Boniface et son Président, en la personne de M. Georges Forest, pour avoir voulu, à l'occasion de leur dégustation annuelle de vins et fromages, tenir cette conférence de Presse.

M. A. D'Eschambault souligna que Georges Forest est également le Vice-Président du Festival du Voyageur 1972, ainsi que le premier voyageur.

Bilan des activités du Centre Culturel

L'organisation du Festival du Voyageur loue actuellement des locaux au troisième étage du Centre Culturel.

L'obtention d'un projet d'hiver du Ministère de la Main-d'Oeuvre dans le cadre du programme "Ça Marche" permettra au Centre Culturel de préparer sur plaques-stencils la liste des adresses des différentes associations culturelles. En outre, les associations culturelles et non-culturelles ainsi que les écoles pourront faire appel au service de conception graphique du Centre. Un atelier de sérigraphie a été aménagé sous la direction de M. Jean Loiselle.

Le spectacle du Théâtre des Pissenlits "Astéroïdes B-612" a été présenté dans les villages de St-Lazare, Somerset, St-Claude, St-Eustache et Ste-Anne. Offert par le Centre Culturel de St-Boniface grâce à une subvention du Secrétariat d'Etat accordée au Comité Interprovincial pour la Diffusion de la Culture, le spectacle a été programmé localement avec l'appui de MM. Maurice Noël de Ste-Anne, Denis Bisson de St-Lazare et des surintendants – M. Georges Beauregard de la division scolaire du Cheval Blanc et de M. Richard Benoit de la division scolaire de la Montagne.

Un inventaire des équipements culturels de la province est actuellement disponible au Centre. Cet inventaire préparé par la direction des recherches du Ministère du Tourisme, des Loisirs et des Affaires culturelles peut être consulté par tous les gens intéressés. L'inventaire comprend une description des salles, centres de loisirs, théâtres, cinémas et gymnases dans la province et sera utile aux associations voulant entreprendre des tournées.

La liste des professeurs de French et de Français pour l'année 1971-72 est également disponible aux associations qui aimeraient envoyer de la documentation aux enseignants de la province.

suite à la page 3

A 20 heures le 10 février, assemblée annuelle du Centre Culturel de Saint-Boniface

TRIBUNE LIBRE

Le droit au travail

Il n'y a aucune discussion possible sur l'idée que l'actuel système de bien-être social ne fait pas son travail. Ni les pauvres, ni les administrateurs, pas plus que les contribuables et les politiciens ne l'aiment. Nous sommes convaincus que la cause de cet échec est due à une philosophie sous-jacente au système actuel du bien-être qui est en conflit avec la réalité d'aujourd'hui. Cette philosophie repose sur le droit au bien-être.

Le bien-être n'est pas un droit fondamental. C'est une insulte, car l'actuel programme n'est pas fondé sur la compassion, mais sur la consommation. Nous versons une pitance entre les mains des pauvres et qui passe dans la poche des riches.

Le bien-être n'est pas un droit fondamental. C'est la garantie de dépendance et de survivance primaire dépouillée de toute dignité. L'Etat ne rend pas un service qui garantit le bien-être comme un droit fondamental; pas plus qu'il ne rend service en offrant la garantie d'un revenu annuel.

L'actuel rapport sur la pauvreté montre une faillite effrayante de l'imagination et de la moralité. Son revenu annuel garanti perpétuerait la pauvreté. Laissez-nous nous divertir, lorsque le gouvernement affirme que sa première responsabilité n'est pas le "super-bien-être" MAIS LE DROIT AU TRAVAIL. Laissez-nous critiquer l'actuel système, afin d'examiner un véritable programme répondant à de vrais besoins. Si vous acceptez les prémisses que toute personne a le droit de travailler, regardez à présent ce que le système en fait. Tout d'abord, voyons le chômage. Le nombre de chômeurs a été cyniquement manipulé par le gouvernement... Trois pour cent; cela va; six pour cent c'est un signal d'alarme." Je proclame que quel que soit le taux de chômage - 2, 7 ou 10% - c'est une honte. Le plein emploi est le seul objectif décent.

Il existe des sociétés qui s'appuient sur le fait que tout homme a le droit de travailler. La Suède en est un exemple. Bien sûr, la Suède n'est pas une société parfaite, car ce pays connaît également des troubles avec l'inflation internationale. Mais le concept fondamental est que, depuis les années trente, les Suédois ont réussi à atteindre ce sommet et planifier ainsi leur économie.

Le droit au travail: voyons cette philosophie du plein-emploi. Cela commence par le poste à pourvoir, puis par la personne à incorporer.

Si quelqu'un ne répond pas à cette demande, il reste chômeur. L'heureux chômeur est inscrit au programme. Peut-on raisonnablement demander à un homme de quarante ans, qui est au chômage, alors que ce n'est pas de sa faute de ramasser des pierres dans le champ d'une ferme, de tailler des buissons? Peut-on le persuader à participer à un schéma de travail, lorsqu'il prend conscience de son emploi? Est-ce qu'à quarante ans, un vieux ramasseur de pierres peut devenir quelqu'un d'heureux? La seule autre alternative est désormais le bien-être.

Non: c'est le travail, et non l'homme qui est en cause. Et c'est une idée révolutionnaire. Examinez ses forces, ses aptitudes et son imagination pour créer un emploi qui convienne à la personne. Le programme pour les étudiants, l'été dernier, était une petite étape hésitante dans l'exacte direction parce qu'il mettait l'accent sur les droits individuels plutôt que sur l'inadéquation individuelle. Et cela nous conduit au vif du sujet. Si chaque personne a le droit au travail, chaque chômeur reflète l'échec de la société - un aveu public de la faute: un aveu que l'on manque d'imagination pour créer un emploi qui convienne aux aptitudes personnelles de chacun. On viole le droit au travail; on le nie même.

Cette personne a le droit ensuite de compensation et non pas de bien-être. Une compensation à court-terme jusqu'à l'emploi exact. Et ensuite le gouvernement doit assurer de telles conditions qui permettront à tous les canadiens de développer au maximum leur capacité sans violer leurs valeurs, leur dignité, ou leur liberté de choisir. Telle est l'alternative, le droit au travail et la compensation ou le droit au bien-être et la dépendance perpétuelle. Je vous le dis, les gens ont le droit au travail et si cette société n'est pas capable de remplir ses obligations en fournissant à chacun un travail qui peut être fait avec dignité et satisfaction, ainsi qu'avec un salaire suffisant, ensuite ces chômeurs ont entièrement le droit à une compensation de la société.

La liste de tout ce qu'il y a à faire est sans fin et une évaluation et une estimation des aptitudes des chômeurs nous conduiraient à beaucoup de nouvelles possibilités. En résumé, l'établissement d'une philosophie concernant le droit au travail exige un réajustement des priorités gouvernementales. C'est difficile quand les gouvernants ne font attention qu'à la technologie et à l'efficience plutôt qu'ils prêtent attention à la qualité de chaque individu.

La philosophie du droit au travail doit être le socle de toute prévision gouvernementale.

Mme Una Decter, Winnipeg

(Traduction de la Rédaction)

2ième anniversaire de Bel-Air Realty

Concernant le 2e anniversaire de Bel-Air Realty ainsi que la récente inauguration officielle de l'agence immobilière depuis l'agrandissement de ses locaux, M. Maurice Ayotte, président de Bel-Air Realty, déclara que le mois de janvier était le mois-anniversaire des deux premières années de la société. La compagnie, située au 2-288 de la rue Marion a connu un immense succès, durant les deux premières années passées et est désormais l'une des plus célèbres compagnies de Winnipeg.

Selon M. Ayotte, on peut attribuer le succès de la compagnie à l'intégrité et à la conscience professionnelle de chaque participant au sein de la compagnie. Ceci est dû au programme de formation permanente appliqué à chaque vendeur de la compagnie et aux programmes télévisés de promotion professionnelle. A cette occasion, le conseiller en relations publiques de la compagnie avait invité M. Georges Forest, président de la Chambre de Commerce afin de couper le ruban d'inauguration officielle de la cérémonie. A cette occasion encore, on présenta Mademoiselle Marcia Lacroix, Reine du Festival du Voyageur et chacun eut l'occasion d'apprécier son charme. Enfin on servit un repas à déjeuner et cela permit à chacun de se familiariser avec ses collègues.

Cette société adhère au "Multiple Listing Service", ainsi qu'au "Manitoba Listing Service", possède un réseau de vente de 31 représentants et effectue 60% de son commerce à St-Boniface.

Bilan...

La distribution du palmarès par le Centre Culturel en collaboration avec le poste CKSB a été reprise. En plus des 34 écoles qui utilisent déjà le service, notons que les écoles de St-Jean-Baptiste, Nelson McIntyre, Somerset, St-Claude ainsi que le Collège de St-Boniface reçoivent maintenant le palmarès enregistré. Ste-Anne et Powerview ont également fait la demande d'obtention de services. Il est à souligner que les écoles doivent fournir la bobine au Centre.

Décès de la semaine

Du 10 au 15 janvier 1972

M. Napoléon St-Godard, 75 ans, du 185 av. Pilgrim.

M. Daniel de Montigny, 79 ans, mari de Rose-Anna de Montigny, de Ste-Anne.

Mme Blanche Paillé, 71 ans, du 200, rue Horace, St-Boniface.

M. Noé Rodrigue, 91 ans, lot 55, chemin Ste-Anne, St-Vital.

M. Nicholas Suarez, 72 ans, mari d'Eda Suarez, du 706, rue Langevin, St-Boniface.

M. Ernest Manaigre, 76 ans, mari de feu Colombe Manaigre, de Lorette, Man.

Mme Anna-Maria Deschênes, 70 ans, femme d'Ulysse Deschênes, du 209 1/2, rue Marion, St-Boniface.

M. Edouard Leclair, 58 ans, de St-Boniface.

M. Hilaire Lachance, 63 ans, mari d'Yvonne Lachance, de St-Eustache.









éditorial

De la démocratie étranglée

Le jour de la dernière publication, nous apprenions, peut-être en même temps que les parents des élèves de l'école Taché, que cette école allait fermer.

L'école sera fermée à cause d'un nombre insuffisant d'élèves en 1972. On a même évoqué l'effet de "la pilule" comme si les Franco-Manitobains étaient les seuls à utiliser cette méthode de contraception. Donc, est-ce la seule école qui souffre de ce problème? Regardons la raison économique. L'école Taché, située dans le quartier nord de la communauté urbaine de St-Boniface peut loger des classes normales. Déménager 180 élèves à l'école Provencher nécessiterait la construction ou l'aménagement de huit autres classes. A l'heure actuelle, il n'y a qu'une classe de disponible à l'école Provencher. Ne devra-t-on pas également fournir un service d'autobus scolaire? Tout ceci se passe à la veille de la prochaine session, alors que la question des écoles sera débattue.

Franco-Manitobains, ce n'est pas seulement le cas de l'école Taché qui est en cause. Les parents de ce quartier ont besoin de notre appui et nous avons besoin de le leur; car nous confrontons une pression sournoise qui veut handicaper les applications du bill 113. A St-Boniface, deux écoles seulement offrent le programme A: le Collège de St-Boniface et l'école Taché, et ces deux écoles semblent une plaie dans le côté de la commission scolaire. Il est bien plus facile de céder aux pressions anglophones que de tenir ferme en défendant les droits des Franco-Manitobains. On l'a démontré clairement par les déclarations d'âneries à la télévision la semaine dernière. Les anglophones ont bien rigolé des déclarations de M. Origène Fillion, surintendant de la commission scolaire de St-Boniface, et avec raison. Un homme qui vend si facilement les siens, c'est un atout pour eux.

Qui plus est, la déclaration a été faite deux semaines trop tôt, soit avant même les consultations auprès des parents concernés. Pourtant la motion adoptée lors d'une réunion de la Commission scolaire stipule bien que la décision concernant l'école Taché serait prise après les consultations. Nous savons maintenant que l'on a procédé à l'inverse.

La semaine prochaine aura lieu la fameuse réunion pour consulter les parents du quartier Taché. La peste a éclaté dans ce coin, mais rien ne laisse prévoir qu'elle s'arrêtera là. Cette vague peut se répandre aux projets de construction d'une école française à St-Vital, et dans les divisions scolaires rurales.

Franco-Manitobains, une force saugrenue, mais qui n'en est pas moins une force, va recueillir des deniers pour nos peaux. Certains agents parmi notre population franco-manitobaine sont à tirer les ficelles pour nous cuire. Serons-nous assez caves pour ne pas offrir de résistance? Eclat 71 devrait éclater en Taché 72 et dès la semaine prochaine.

Nous avons reçu une vilaine gifle, encore une fois. Allons-nous présenter l'autre joue? Il y a plus d'une gifle dans une raclée. Finis les mots doux! Nous sommes dans l'ère de l'action, aujourd'hui; puisque demain il sera trop tard et nous ne pouvons pas mourir.

Arthur DUPUIS

Nos lecteurs nous écrivent

Réaction – réaction – réaction – réaction – réaction

Monsieur le Rédacteur,

C'est avec intérêt que j'ai lu la lettre au rédacteur intitulée "Papa, tu ne nous prendras plus" qui a parue dans votre journal la semaine dernière.

Je tiens à féliciter le père de famille qui a pris le temps de s'asseoir et de composer cette lettre qui, je crois, représente la pensée de plusieurs. Moi-même j'ai été victime d'une situation semblable à la messe de minuit, le jour de Noël, au gymnase Notre-Dame, avec l'exception cependant qu'au lieu de David, nous étions pris avec Isaïe.

Le journal mérite également honorable mention pour avoir publié cette lettre car sans doute, en ce faisant, il s'ouvre à l'attaque, mais le journal par ailleurs a des responsabilités envers tous ses lecteurs et si nous voulons qu'un dialogue honnête s'engage, il faut permettre la libre expression.

Pour les mêmes raisons que "ce père de famille", je vous demanderais de respecter mon anonymat pour le temps présent. "L'heure n'a pas encore sonnée".

Un deuxième père de famille.

P.S. Ci-inclus un chèque de $7.50 pour l'abonnement d'un an à votre journal.

○

Le 14 janvier, Winnipeg a subi une tension de suppression de faisceau

Pour ceux qui ne comprennent pas: vendredi dernier, y a eu un blackout à Winnepeg.

Là j'vois clair!

Monsieur le Rédacteur,

Comment se fait-il que le journal "La Liberté", soit disant sympathique à la cause catholique et française ait pu s'accorder un en-tête de trois-huitièmes de pouce à un article si peu digne d'un journal catholique et de celui qui l'écrivait. Ce type à qui je lance le défi de se nommer n'a voulu ne signer que: "Un père de famille".

Quand on se permet d'énoncer de semblables critiques, peut-on être dans la lumière? Vous – Monsieur le Père de famille – vous n'hésitez pas à vous moquer de nos chefs spirituels, de mépriser la valeur de la Sainte-Messe et le dévouement de ceux qui travaillent à les préparer.

Si comme vous écrivez, vous les voulez "plus courtes" ces messes, que vous en sortez "avec un goût amer à la bouche", que vous vous trouvez "crucifié dans ce malaise dominical", je me demande pourquoi vous y allez. Vous ne semblez pas connaître grand-chose de ce que doit-être un Chrétien, disciple du Christ, témoin du Christ.

J'ai peur pour vous mais surtout pour vos jeunes. Qu'est-ce que vous faites sincèrement pour "stimuler l'enthousiasme rayonnant et vibrant des jeunes".

J'espère que vous avez bien écouté et que vous prendrez à coeur le beau sermon donné aux messes au gymnase, le 9 janvier dernier?

Mme Lorraine Tetrault

○

Monsieur le Rédacteur,

Que je vous plains Monsieur! Peut-être aviez-vous trop veillé ou fêté ou si c'est l'idée de vous être fait conduire par un garçon de douze ans et d'une fillette guère plus âgée qui vous a poussé à étaler ou répandre votre mécontentement (je devrais dire venin) dans le journal lu par toute la communauté chrétienne du Manitoba, en attaquant la plus haute Autorité religieuse du diocèse et celle de deux chefs de communautés chrétiennes?

D'après votre lettre, si l'heure d'agir et de s'exprimer a sonné, j'en profite pour venir à mon tour vous plaindre et, en même temps, en cette nouvelle année vous souhaiter l'autorité désirée dans votre famille et dans l'Eglise obéissance et soumission.

Si les "petits vicaires", que vous admirez, sont comme vous le dites à leur devoir, ils sont certainement peinés de vos déclarations et de votre attitude envers leur Père spirituel.

Union de prières.

Bien à vous.

Mme Joseph Tetrault
La Broquerie

○

Monsieur le Rédacteur,

Dans l'édition du 5 janvier courant "Papa, tu ne nous prendras plus." C'est à mon avis une publication de "très mauvais goût".

Heureusement par ailleurs qu'il se trouve des choses intéressantes dans "La Liberté".

D'un abonné,

Lucien Roy, curé
Notre-Dame-de-Lourdes

○

Monsieur le Rédacteur,

Nous voulons protester contre la publication d'une lettre dans le journal "La Liberté" du mercredi 5 janvier, lettre signée "un père de famille", dans laquelle il s'en prend à des personnes respectables et à des endroits connus sous le couvert de l'anonymat.

Malgré son intérêt supposé pour la communauté chrétienne, nous pensons pouvoir se passer de sa sympathie. Si l'heure a sonné pour lui d'agir, elle nous oblige aussi à nous défendre.

Si la publication de telles lettres non signées devait se répéter dans votre journal, à notre regret, nous pensons sérieusement "canceller" les deux abonnements que nous payons chaque année.

Il faut croire que "le père de famille" en question n'a pas assister aux offices dans la paroisse de Ste-Agathe depuis assez longtemps, il gagnerait à se renseigner.

C'est notre opinion et celle de plusieurs autres personnes.

Bien à vous,

Nous signons M. et Mme
Louis D. Nolette.

○

suite à la page 5

Membre de l'A.B.C. de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

LA LIBERTE

Tirage  Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée.

Arthur DUPUIS — Rédacteur
Gérald DORGE — Directeur

Toute correspondance relative aux articles et nouvelles doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté, B.P. 96, Saint-Boniface (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: SERVICE DES ABONNEMENTS, La Liberté, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba (tél.: 247-4823).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: SERVICE DES ANNONCES, La Liberté, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba, (tél: 247-4823).

ABONNEMENT ANNUEL - Canada: $7.50
Etats-Unis: $8.50
Etrangers: $9.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Imprimé par Reliance Press Ltd. 114 Victoria ouest, Transcona, Manitoba.

Courrier de deuxième classe – Enregistrement No 0477.

Réaction – réaction –

Monsieur le Rédacteur,

La lettre du père de famille dans le dernier numéro de "La Liberté" a indigné bien des gens. Oui, vos enfants ont beaucoup d'enthousiasme, ils n'en ont que pour les choses terrestres, vous feriez bien de leur montrer ce beau cantique.

Pensons chrétiens à notre heure dernière, car le temps fuit avec rapidité et que notre Dieu soit vie entère. N'ayons pour but que notre éternité. Ce père de famille pourrait bien s'attendre que plus tard ils lui en feront remâcher du vieux réchauffé, ils danseront sur sa tombe encore entre-ouverte, plutôt que de prier pour son âme.

Ici, nous avons un bon M. le Curé qui nous "tient dans le vent" de la piété, merci à Dieu. Qu'il prenne garde de critiquer un Evêque, ce qui est plus grave que de critiquer un prêtre. J'ai connu un Protestant qui avait marché sur des images saintes, il n'a jamais marché de sa vie.

Une lectrice.

○

M. le Rédacteur,

"Offense à la population canadienne-française du Manitoba", voilà, selon moi et bien d'autres, comment on peut appeler la publication de la lettre de "Un père de famille", parue dans l'édition du 5 janvier.

Qu'un homme pense – comme ses enfants – de la sorte cela peut se comprendre de nos jours, mais, que la direction du journal, que vous qualifiez vous-même du titre de "Notre Journal" lorsqu'il s'agit d'abonnements et de souscriptions, accepte la publication d'écrits de ce genre, cela refléterait-il l'esprit du rédacteur? En tout cas cela me dépasse, et je me demande où cela va nous conduire. Cependant je veux croire que ce n'est pas toute l'équipe du journal "La Liberté" qui "se chauffe de ce bois".

Nos Chefs spirituels sont assez ouverts, plus ouverts que certains le pensent, et ils ont assez d'humilité pour accepter une remarque faite personnellement de vive voix ou par lettre signée.

Je vois cette publication comme un manque de respect grave à l'autorité et ça ne peut que semer du malaise au sein même du foyer de ce "Père de famille", comme de bien d'autres. Quand on crache dans l'air ça retombe généralement sur soi-même; qu'il s'agisse de l'autorité ou de toutes autres valeurs.

Si "La Liberté" a rendu de grands services à notre population, et a survécu c'est grâce à des gens comme moi qui aujourd'hui sont offensés par ce sans-gêne.

Je désire la publication de ma lettre et des autres lettres qui arriveront à votre bureau.

Alphonse Nadeau
de Somerset, Man.
Abonné depuis 35 ans.

○

St-Boniface, Man.
15-1-72

M. le rédacteur,

Je fais appel au journal "La Liberté" de ne pas accepter d'articles non signés comme celui de "Papa! tu ne nous prendras plus". Ça ne fait que nuire à votre journal.

Mme E. DeGagné

NDLR – Nous réitérons que la politique du journal est établie par la Direction et le rédacteur, simple employé de Presse-Ouest, suit cette politique. Toute lettre adressée à la rédaction doit être dûment signée. Ainsi, nous pouvons contacter la personne pour vérifier les faits ou modifier quelques passages afin de protéger le journal et l'auteur contre toute poursuite judiciaire. Toutefois si la personne le désire, elle peut demeurer anonyme.

○

St-Boniface
17-1-72

Monsieur le rédacteur,

Il me faut vous avouer au départ que la correspondance qui a fait les frais de la rubrique "Nos lecteurs nous écrivent" m'aurait un tant soit peu scandalisé si, contrairement à M. Couture, je ne voyais pas l'utilité de la contestation. Il semble que M. Couture a peur aussi bien des fantômes que des contestations. Qu'il ait peur des premiers, peu nous chaud! Quant à la contestation, elle ne peut effrayer que ceux qui ne sont pas entièrement convaincus des croyances et des principes qu'ils enseignent, ou de l'origine divine de la révélation du plan de Dieu à Notre Saint-Père le Pape. La contestation approfondit nos convictions. C'est pourquoi "notre collège, notre Poste de radio, notre journal, nos caisses populaires, notre Centre culturel et bien d'autres" doivent être contestés quitte à créer une division. De telles institutions ne doivent pas vivre d'un maximum d'approbation car il ne s'agit pas dans notre milieu de former des individus et quelques-uns, seulement, dont l'unique but sera de propager le système sans jamais y voir ni faille ni faiblesse.

L'époque de la populace "avec le petit bagage de l'école élémentaire" est révolue. Cette époque fut nécessaire à une population économiquement faible d'envoyer les supposément plus doués à l'école de médecine, au séminaire et à la faculté de droit. Par contre, si elle fut nécessaire, elle donna lieu à une masse qui allait à la messe parce qu'elle craignait de "faire un péché, ou pour ne pas scandaliser ses enfants, etc." Pendant les sermons interminables et souvent "plattes" du curé, elle supprimait des baillements. Pourtant ces mêmes sermons, réduits à une durée de cinq minutes, eussent été intéressants et d'une grande portée.

Il me semble évident que la durée d'un sermon est devenu d'une importance beaucoup plus grande aujourd'hui parce que cette masse a souvent un petit bagage de l'école élémentaire qui la rend plus éclairée et plus difficile à satisfaire. De plus, elle passe des heures devant la télé où on se garde bien d'abuser de son attention pendant plus de sept minutes avant de lui servir la distraction d'une annonce commerciale et les 60 secondes nécessaires pour aller se chercher une "Blue".

M. Lapointe de son côté, n'apprécie pas "les vents que vous exhalez à la face du clergé chaque fois que la moindre occasion se présente." Et Dieu sait que les occasions semblent se présenter souvent. Il s'en est présentée une monumentale il y a quelques mois sous la forme d'un bulletin paroissial d'un p'tit curé de campagne (voir "Brasse et cuit", le 10 novembre 1971). Il se permettait entre autres un jugement sur une pièce qu'allait présenter le Cercle Molière sans même en connaître le titre et terminait en disant à ses paroissiens qu'ils y allaient "à leurs risques et dépens". (Le Cercle Molière n'est-il pas une de ces organisations "instituées pour nous unir et préserver notre culture française..."? Cette culture est-elle uniquement d'eau de rose et de tableaux vivants à la "Les lions se nourrissant de Ste-Cunégonde".)

Une telle occasion, et M. Lapointe voudrait qu'on la passe sous silence! De plus, nous demande-t-il, il faudrait qu'on fiche la paix aux curés! Pourtant les curés ne se permettent-ils pas de vendre des terres, d'acheter des brides, des selles et des "ponies"? Il serait peut-être plus à propos de nous ficher la paix, à nous, messieurs les curés. De toute façon un troupeau sans berger peut survivre. Mais, quelle est la raison d'être d'un berger sans trouper ou d'une hiérarchie sans peuple. Qu'en fait-il du peuple, M. Couture, quand il énumère depuis Dieu jusqu'aux petits curés? Que Dieu nous délivre de ces petits Napoléon qui veulent nous faire croire qu'ils font la guerre sans soldats.

Si vous publiez cette lettre il est bien entendu que vous le ferez "sans signature ni adresse". C'est un privilège qu'accordent à ces lecteurs tous les journaux (y compris le Devoir et l'Action) pourvu que la lettre adressée au rédacteur ne soit pas anonyme et sans adresse. Il est remarquable que celle de M. Couture soit d'un tiers consacré à l'anonymat du "père de famille". Dans tous dialogues, ce n'est pas le nom des participants qui importe, c'est ce qu'ils disent. En s'attardant sur le nom du père de famille, M. Couture risque de transformer un problème d'ordre général au niveau de l'individu. Puisque nous n'avons pas la largesse d'esprit d'accepter les critiques que l'on fait, il faut devenir fantôme pour les faire, et si la soutane fait, qu'on la porte.

Un chrétien

○

St-Boniface,
15-1-72

M. le rédacteur,

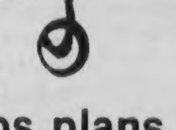
"Fantômes", "sens de l'humour", etc... on semble avoir mécompris le message du père de famille qui se plaignait des longs sermons à la paroisse Cathédrale. Plus regrettable encore, on semble douter de sa sincérité. Il a pourtant relevé des points d'actualité importants. Je n'ai pas peur des fantômes – je me sens même solidaire de celui du 5 janvier. Le sont aussi beaucoup de laïcs et de prêtres.

Le caractère sacré de la messe doit provenir de l'expérience communale. A mon avis, la messe est encore une expérience trop individuelle alors qu'elle est censée être une expérience de groupe. Ceci dit, il faut moins de "par coeur", moins de formules, moins de sermons préparés à la hâte, ou non-préparés du tout. Dans le Protestantisme, la diversité du culte a favorisé une plus grande pureté du Christianisme, tandis que chez nous le conformisme a étouffé la créativité, le neuf, le devenir.

La liturgie étant l'activité culturelle de l'Eglise, il faut la laïciser. Dans toutes les sociétés, la culture (la seule qui soit vraie) est bel et bien l'affaire de la masse et non celle de l'élite ou de l'ordre établi. Il faut donc que la messe (et le sermon!) soient conditionnés dans une certaine mesure par la participation active du laïc, par ses voeux, ses désirs ... et même ses regrets. Le laïc doit se faire entendre – comme l'a fait le père de famille. Ce droit provient moins de sa compétence que de sa qualité de croyant. J'entends une participation non seulement des "bons" catholiques (critères archaïques) mais aussi des non-pratiquants, des contestataires. Eux aussi sont l'Eglise et ne peuvent la quitter. La messe est trop monopolisée par des "spécialistes" – seul le laïc peut la rendre séculière, lui permettant ainsi de mordre dans le quotidien de la vie.

J'appuie le style de nos deux prêtres à la paroisse des Sts-Martyrs – au lieu de nous sermonner sur la moralité individuelle, ils tentent de nous sensibiliser aux problèmes humains de justice sociale, de sous-développement, etc. Trop de paroissiens baillent chaque dimanche – souvent parce que les curés n'ont pas encore réalisé qu'on est en 1972 et qu'on ne doit plus enseigner une morale individualiste à l'ère des grands élans communautaires. Comment peuvent-ils influencer leurs paroissiens quand eux-mêmes restent étrangers aux courants de la pensée contemporaine? Trop de nos prêtres, semble-t-il, souffrent d'un genre de mini-infaillibilité alors qu'on sait bien que l'autorité appartient

suite à la page 12



LIGUE DES FEMMES CATHOLIQUES

L'exécutif diocésain invite toutes les dames d'expression française, membres ou non-membres de la Ligue des Femmes Catholiques et tous les aumôniers à venir en grand nombre aux Rencontres Régionales qui auront lieu comme suit:

1ère rencontre régionale — paroisse hôtesse Lorette, le lundi 24 janvier à 8 h p.m. en la salle paroissiale.

2e rencontre régionale — paroisse hôtesse Ste-Agathe, le jeudi 26 janvier à 8 h p.m. au gymnase de l'école locale. Vous êtes libres de choisir le jour et l'endroit qui vous conviennent le mieux.

A l'agenda, les sujets de conférence seront:

1) Exposé sur les valeurs humaines par Mme Rosa Therrien;

2) Développement de la personnalité par le Père Albert Fournier;

3) La femme en 1972... Pourquoi pas? par Mme Rita Lécuyer.

Rencontre au Collège de St-Boniface

Le conseil des parents du collège invite tous les parents des élèves du cours secondaire, ainsi que les anciens et les amis du collège à venir rencontrer les professeurs, dans une atmosphère de détente.

M. Paul Dumaine, président du comité des parents du cours secondaire du collège, annonce que ce comité est à organiser une rencontre pour le dimanche 23 janvier de 1 h 30 p.m. à 5 h p.m.

On y servira la soupe aux pois, saucisses, pains français et rafraîchissements. On demande $1.25 par personne pour aider à défrayer le coût de cette rencontre. Pour ceux qui possèdent une carte de membre on demande de $1.00 seulement.

Le but de cette rencontre est de permettre aux parents et professeurs de se rencontrer dans un climat social.

Le tout se tiendra au gymnase du Collège et le comité qui travaille depuis un mois à l'organisation de cette rencontre, espère que parents, professeurs, anciens et amis profiteront de cette occasion, pour un échange valable par rapport à l'éducation dans cette institution.

Communiqué

MARIAGE

LOEPPKY — ROY

Le 30 octobre 1971, à 4 h de l'après-midi, en l'église de St-Antoine d'Aubigny, avait lieu le mariage de Mlle Esther Roy, fille de M. et Mme Octave Roy, à M. Donald Loeppky, fils de M. et Mme Neil Loeppky, de St-Norbert. M. l'abbé P.-Emile Boisjoli célébra la messe et bénit le mariage. Il était assisté à l'autel par Bryan et Todd Denysiuk. La soliste, Soeur Lorraine Savoie, accompagnée à l'orgue par Mme Maurice Vermette, chanta "Oui devant Dieu" et "Ave Maria". Elle s'accompagna ensuite sur la guitare et exécuta "Loves one another".

Les demoiselles d'honneur, Miles Cheryl et Debbie Loeppky, soeurs du marié, étaient accompagnées de MM. Barry Wolfe et Garth Muir. La dame d'honneur, Mme Roger St-Vincent, était accompagnée de son mari. La petite Angèle, nièce de la mariée, était bouquetière.



Vers 6 heures, une centaine de personnes se rendirent au Centre Récréatif de St-Pierre, où un délicieux souper fut servi par Mme Georges Beaudette. M. René Deleurme agissait comme maître de cérémonies avec tact. Le toast fut proposé par Roger St-Vincent. M. Maurice Massinon, oncle et parrain de la mariée, parla en termes éloquents, faisant des éloges sur les nombreux talents de sa nièce. La jeune mariée est institutrice à l'Institut Collégial de St-Norbert, et son mari est comptable agréé à la Firm Winspear, Higgins, Stevenson Co. Dû à leurs présentes occupations, l'heureux couple profita des vacances des Fêtes pour pratiquer leur sport favori, le Ski. Ils se rendirent à Sugar Hills Ski Resort, Minnesota. Le nouveau couple réside au 3550 Pembina Highway, St-Norbert.

Mission d'amitié des prairies

A l'origine toute la région de Paris, était envahie par la mer. L'eau laissa la place à des collines: Montmartre, Chaillot et la Montagne Sainte-Geneviève.

Des tribus païennes construisirent des huttes, le village prospéra et s'appela alors LUTECE, et les habitants Parisii.

En 52 avant J.-C. Lutèce prit partie pour le chef gaulois Vercingétorix, contre les Romains.

La construction de Notre-Dame de Paris dura de 1163 à 1660.

En l'an 2000 le roi Philippe Auguste fonda l'Université de Paris. La rive gauche s'appelait le pays latin, car tout le monde y parlait latin, même les filles dites de mauvaise-vie.

En 1550, il y avait 10,000 maisons à Paris, et en 1874, 700,000 habitants, soit la population actuelle de Winnipeg.

Les Champs Elysées, autrefois terrains maraîchers, commencent place de la Concorde, l'une des plus vastes du monde.

Aujourd'hui, visiter la Tour Eiffel, l'Arc de Triomphe, les Champs Elysées, le musée du Louvres, celui de l'Homme, les Invalides avec le tombeau de Napoléon, découvrir Paris en bateau-mouche, le soir, font partie d'un séjour agréable et enrichissant en France.

La mission d'Amitié des Prairies, du 15 juillet au 8 août 1972, permettra aux Membres de France-Canada, de découvrir les richesses de Paris, et de visiter ensuite plusieurs régions touristiques de France et ce, à un prix très abordable.

Pour inscription au voyage, adhésion à France-Canada, et pour tous renseignements s'adresser à Fernand PARENTY, Président, boîte 5, Otterburne, ROA 1G0, tél.: 433-7644.

La Société Franco-Manitobaine Vous Informe

Pour continuer l'information que vous a donnée le président de la Société-Franco-Manitobaine, Monsieur Roger Collet, durant la dernière semaine tant à la radio qu'à la télévision, nous avons pensé vous communiquer un extrait de la conférence qu'il a prononcée à Transcona le mardi 11 janvier 1972.

(Extrait du texte de la conférence de M. Collet):

"On réalise de plus en plus l'importance du bilinguisme au Canada. La sauvegarde de l'unité canadienne semble dépendre de sa promotion. Du moins, c'est ce que le gouvernement fédéral ressent puisqu'il est prêt à payer le prix pour assurer que les droits des minorités soient respectés.

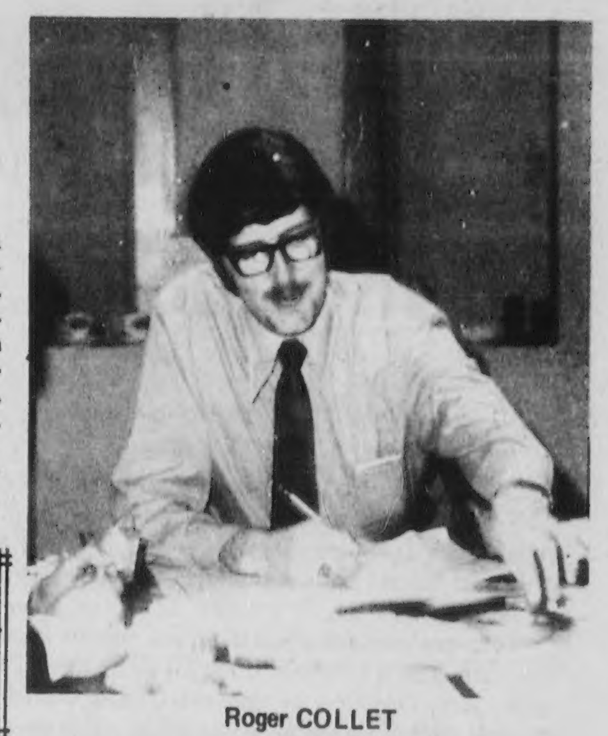
Le bilinguisme, ce n'est pas seulement le problème des canadiens français, mais les canadiens anglais aussi doivent s'en préoccuper. Il y a beaucoup de parents anglophones qui veulent donner une éducation française à leurs enfants. A St-Boniface, il y a même une école française qui offre les services d'une maternelle française aux élèves anglais ! Cette expérience s'avère même très encourageante.

Les parents anglais commencent donc sérieusement à être sensibilisés au Bill 113. Pour les francophones, c'est très facile de parler anglais car le Manitoba est une province à majorité anglaise et le demeurera. Bien loin des franco-manitobains l'idée d'en faire une province française. Seulement, une province bilingue !

Les franco-manitobains ont quelque chose à apporter à leurs frères anglais; ils ont une langue et une culture à partager. La Société Franco-Manitobaine essaie donc de revitaliser la langue et la culture françaises afin d'aider à promouvoir le bilinguisme au sein de notre province.

Ensemble, il faut travailler à construire un Manitoba bilingue. En le faisant, nous pourrons un jour prouver à plusieurs québécois que la théorie du séparatisme est fausse."

N.B.: Nous lançons ici une invitation à tous ceux qui voudraient émettre des opinions sur ce qui se fait actuellement à la Société Franco-Manitobaine ou ce qu'on aimerait y voir. Tout commentaire sera bienvenu. Ecrivez-nous à "La S.F.M. Vous Informe", C.P. 145, 345, avenue de la Cathédrale, St-Boniface, Manitoba, R2H 3B4



Roger COLLET

Encouragez nos annonceurs

Régime de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

ANNIVERSAIRES

La Société Franco-Manitobaine offre ses voeux de bon et heureux anniversaire à ses membres du Régime de Sécurité Familiale.

M. Gérald-F. Turenne, rue Desmeurons, St-Boniface, du 19 janvier.

M. Hubert Philippot, chemin Howden, St-Boniface, du 20 janvier.

M. Louis-J. Saquet, Laurier, du 22 janvier.

M. Maurice Touchette, St-Adolphe, du 22 janvier.

M. Ernest-P. Buissé, rue Desmeurons, Saint-Boniface, du 24 janvier.

M. Lionel Joyal, Sainte-Anne, du 24 janvier.

M. Adrien Landry, baie Bernier, St-Boniface, du 24 janvier.

M. Lucien Bérubé, rue de la Morénie, St-Boniface, du 25 janvier.

M. Paul Brunet, rue de la Morénie, St-Boniface, du 25 janvier.

Mlle Rachelle Hamelin, rue Parent, Ottawa, du 26 janvier.

Journal Jeunesse

Éditoriaux

Activités à l'Institut Collégial de Somerset

La région de La Montagne est située à près de 100 milles du sud-ouest de Winnipeg. Dans un coin pittoresque de La Montagne se trouve le village de Somerset qui est à douze milles au sud de la station de ski de La Rivière.

Voici quelques événements qui ont marqué le premier semestre à l'Institut Collégial de Somerset; en septembre, l'élection du nouveau Conseil étudiant et aussi l'initiation des élèves de la neuvième année. Une danse fut organisée en leur honneur. Le 30 septembre, des élèves de Somerset, de Notre-Dame-de-Lourdes et de St-Claude se rendirent à Winnipeg pour le concert de la charmante vedette, Renée Claude. Aussi, un bon nombre d'étudiants sont allés voir Gordon Lightfoot lorsqu'il est venu à Winnipeg en octobre. Un autobus, rempli d'étudiants de Somerset se rendait à Saint-Boniface en novembre pour la pièce "On demande un ménage", jouée par le Cercle Molière. En novembre aussi, la chorale des étudiants de Somerset, sous la direction de Soeur Hélène Poiron, se rendait à Saint-Boniface et chanta pour Mélo-Mani. Le 10 décembre une Boîte à Chansons organisée par les étudiants de l'Institut Collégial eut lieu. Le thème en était "Univers '71" et ce fut un beau succès.

Nous regardons maintenant vers l'avenir: depuis quelque temps les étudiants de Somerset se préparent pour leur programme de télévision qui fera partie de la série "Plaine vitesse" et qui sera diffusé le 16 février. Au début de mars, le festival de poésie et d'art dramatique aura lieu à Somerset et les préparations vont bon train chez les étudiants. Le beau mois de mai nous apportera le festival de musique, de chant et de danse. Il y aura aussi, en ce mois, les compétitions de piste et pelouse. Les étudiants de l'Institut Collégial de Somerset, qui nous viennent de Swan Lake, Mariapolis, Saint-Léon et Somerset, ont toujours participé en grand nombre à tous ces événements et, cette année encore, ils feront sans doute honneur à leur ecole par leur beau travail culturel, artistique, ou sportif.

Sonia Ostrowski - 10e année
Institut Collégial de Somerset

*

VIVE LES "CRAPAUDS"

Où va-t-elle notre culture française? Qu'est-ce que l'on fait pour garder notre langue qui mérite plus d'attention qu'elle a eue jusqu'à présent? Maintenant que nous sommes une "Unie-Cité" est-ce que ce sera facile de garder les droits français d'aujourd'hui? On ne le sait pas; le futur retient la réponse.

Ici au Précieux-Sang, nous sommes très fiers de parler notre langue natale. Plusieurs groupes se ressuscitent de notre milieu pour soulever cette culture. Le groupe "Poète et Cie" est une source de cette appréciation de chansons françaises. Le "Club de Drame" qui, encore cette année prend part au concours "Théâtre Jeunesse" du "Cercle Molière", espère organiser un ciné-club qui réclamera l'usage de la nouvelle et spacieuse salle-polivalente.

Nous sommes certains que toutes les autres écoles ont aussi leurs moyens pour animer la culture française.

Les Anglais se moquent toujours des français. Ils nous appellent des "crapauds". Mais, n'y a-t-il pas une histoire où un crapaud devient royauté? C'est pour cette raison que l'on fait appel à la nationalité française afin de réaliser ce but. Que tous les Canadiens-français soient fiers de crier, "Vive les crapauds!"

Gisèle Vincent
Gisèle Rougeau
Précieux-Sang

J'ai beaucoup apprécié les réunions pour la possibilité d'avoir un journal entre les écoles secondaires francophones du Manitoba. Je suis convaincue que ce journal sera une réussite. Ca ne sera pas seulement le travail d'une personne mais de tous les étudiants qui ont pris le temps de bien écrire des articles.

Un merci spécial à ceux qui nous ont suggéré cette excellente idée.

Ce journal demandera beaucoup de travail de plusieurs personnes mais rappelons-nous qu'on recueille toujours ce qu'on sème.

Diane Cloutier

*

Encore une fois, on nous encourage, jeunes francophones du Manitoba, à participer à un projet typiquement franco-manitobain. Cette fois-ci, c'est pour animer un journal de jeunesse.

D'abord soyons francs. Notre participation dans le passé n'a jamais été tout à fait glorieuse! Les abonnements à La Liberté, par exemple, n'ont eu de succès qu'auprès des plus vieux. Bien sûr, nous avons maintes fois déploré le peu d'intérêt que pouvait avoir ce journal pour les jeunes. Mais de là à faire quelque chose, il y avait, semble-t-il, une distance infranchissable. Pour sa part, le poste CKSB ne peut compter que quelques rares auditeurs parmi la jeunesse, et si CBWFT a plus de succès, et bien, il reste encore à le prouver! Dans nos écoles, (je ne crois pas pouvoir faire des exceptions), c'est l'anglais qui règne toujours, incontesté. Parler le "canayen" ça passe encore, mais vouloir perfectionner son français, ça apparemment, c'est le snobisme.

A première vue, ce n'est pas encourageant; c'est même pathétique. Ce n'est pas dire, pour autant, que tout est perdu et que toute tentative future dans ce domaine sera futile. Non. Mais si nous désirons réellement que le français au Manitoba soit sauvé, nous devons accepter deux exigences.

Premièrement, apprenons qui nous sommes. Etre Canadien-français, ce n'est pas une condition strictement héritée. Soyons fiers de nos ancêtres, bien sûr, mais avant tout, soyons fiers de notre peuple. Un de nos grands maux est que nous sommes horriblement isolés. Nous n'avons pas du tout l'impression de former une unité! (Le but du Journal Jeunesse, est justement de relier les écoles francophones de la province.)

Comme deuxième exigence, et que de fois nous l'avons entendue, il faudrait se secouer un peu. Demeurer passif et indifférent, c'est une indication sûre de lâcheté. En d'autres mots, parler l'anglais parce que c'est "à la page" et que les autres le parlent, c'est faire mouton. Et dans une jeunesse qui se dit originale et non-conformiste, Dieu sait si les jeunes n'aiment pas à se faire passer pour des moutons!

Ronald Lavallée
Collège de Saint-Boniface



COMMUNICATION

"Paul" m'interroge Adrien Moquin, président du Comité Central du JOURNAL JEUNESSE, "Est-ce que tu as fini l'éditorial que je t'ai demandé?" Moi, encore un peu craintif d'écrire dans un vrai journal de JEUNE, je réponds un petit non, espérant qu'il ne me comprendra pas. Mais, il entend ma réponse de détresse--car Adrien est un humaniste--il me donne une autre chance de lui rendre mon éditorial. Vous comprendrez sûrement ma crainte quand vous écrirez votre premier article pour notre journal jeunesse.

Aujourd'hui, dernière journée pour envoyer mon article, après m'être éveillé à 7 heures du matin, avoir pris un petit déjeûner, je commence à écrire pour la première publication du JOURNAL JEUNESSE, craintif ou pas, je prends part à cette nouvelle section de La Liberté, JOURNAL JEUNESSE, car de la communication entre les jeunes Manitobains, il n'y en a pas beaucoup. Nous n'avons jamais eu la chance d'exprimer nos idées sur différents sujets, avec l'aide d'un journal de jeunes qui va circuler dans plusieurs de nos régions. Mais tout cela est fini, si vous le voulez bien. Vous pouvez communiquer vos idées, vos poèmes, vos sentiments, vous pouvez mettre fin à ce manque de communication qui existe entre nous les jeunes du Manitoba.

Environ quarante jeunes se sont rencontrés, il y a un mois, pour essayer de mettre fin à ce problème. Et voilà, après quelques démarches, du travail, et de l'organisation, un JOURNAL JEUNESSE. Pourquoi? Les raisons sont nombreuses.

Je fais partie du comité de jeunes qui se sont organisés pour vous donner l'opportunité de vous exprimer en jeune, sans gêne, sans aucune peur, dans un journal de jeune, "JOURNAL JEUNESSE". En d'autres mots, nous offrons tout simplement, aux jeunes du Manitoba, l'occasion de lancer leurs points de vue sur n'importe quels sujets. Nous offrons des opinions de jeunes, à tous les jeunes. Si vous voulez communiquer, ne laissez pas passer cette chance! Je crois, qu'avec l'aide de ce journal, les jeunes du Manitoba, vont vraiment se rencontrer, cette année.

Un autre point que je voudrais éclaircir avant de terminer: Notre journal existe parce que nous croyons nécessaire un tel journal pour les jeunes. Notre effort, est un effort honnête. Nous voulons donner aux jeunes du Manitoba un moyen efficace de "communiquer". Nous, le Comité Central, qui organisons ce petit JOURNAL JEUNESSE, nous savons que nous n'avons peut-être pas la meilleure façon, présentement d'organiser ce journal. Mais nous sommes très flexibles et nous cherchons toutes les idées nouvelles pour améliorer notre JOURNAL JEUNESSE. J'espère que vous voyez l'importance de la communication aujourd'hui. Si nous communiquons avec sentiment, honnêteté, et sans préjugé, notre petit journal va peut-être faire un peu de bien dans "ce monde d'aujourd'hui".

Paul Blanchette
Ste-Anne
Membre du Comité Central
Du JOURNAL JEUNESSE

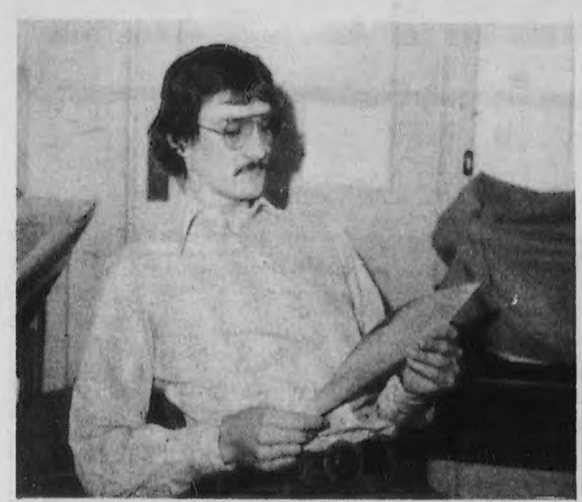
* * *

Adrien MOQUIN, Président — Roland BOISJOLI, Vice-Président
Rachelle MASSICOTTE, Secrétaire — Ernest D'AUTEUIL, Trésorier

Toute correspondance relative aux articles et nouvelles doit être adressée au: Comité Central du Journal Jeunesse
Salle 307
345, avenue de la Cathédrale
St-Boniface 6, R2H 0J3

* * *

Exécutif


Adrien Moquin, Président


Rachelle Massicotte, Secrétaire


Ernest d'Auteuil, Trésorier

Hommage à un oublié

Après plusieurs années d'oubli, on a finalement reconnu comme père de la grande province du Manitoba, un grand chef métis. La sincérité de ce geste a certainement réchauffé le coeur de tous les canadiens-français, car enfin on a mis cet homme en vedette. Il était un être dévoué et convaincu de sa mission. Grâce à lui, le peuple minoritaire français a encore certains droits ethniques aujourd'hui. Hommage à Louis, semeur d'une graine de fierté qui a pris racine et est devenue un arbre qui abrite le franco-manitobain. Le gouvernement a placé tout près des édifices parlementaires, une statue pour commémorer les essais valables d'un peuple repoussé, sous la direction de ce héros dégradé mais vainqueur, Louis Riel. La statue, à première vue, peut sembler un peu ridicule, mais en lisant les explications, on voit bien que les courbes qui recouvrent le corps du héros sont un symbole des tortures ainsi que des difficultés que cet homme a bien volontairement acceptées pour son peuple qui est maintenant notre peuple. La violence est terminée mais continuons notre lutte calmement et efficacement. Francophone, jeune ou vieux, prends dans ta main la torche ethnique recouverte du sang et de la sueur de plusieurs hommes et accomplis ta tâche car tu verras... lorsque les français seront reconnus comme un peuple capable et énergique, tu seras fier d'avoir rendu un témoignage si minime soit-il, mais irremplaçable, pour atteindre la victoire. Main dans la main, mes frères; le succès est inévitable.

Adrien D. Moquin



Au nom du comité de relations extérieures de l'Institut Collégial Louis Riel, j'aimerais remercier tous ceux qui ont assisté à notre présentation "The Stingiest Man in Town". Il est bon de savoir que lorsque la jeunesse fait un effort, il y a des centaines de personnes qui savent apprécier leurs efforts. Dans le cas de notre pièce ces personnes ont signalé leur support comme spectateurs intéressés. Il va sans dire qu'une salle comble inspire les acteurs à transmettre tous leurs talents dramatiques dans leurs gestes et leurs intonations de voix. Ce qui vaut plus encore, c'est que l'auditoire donne aux interprètes une justification pour leurs innombrables pratiques, leur fatigue, leur manque de sommeil, et leurs tiraillements d'estomac avant de mettre pieds sur scène. Enfin, la plus grande récompense vient du fait que le public aura peut-être témoigné du début d'un acteur ou actrice qui sera peut-être célèbre dans le futur. En conséquence ils seront fiers d'être originaires d'une ville qui les aura aidés dans leur carrière théâtrale.

Michel Fontaine
Comité de Relations Extérieures

La danse

Les danses d'aujourd'hui perdent leur enthousiasme à ce que l'on entend dire par beaucoup de jeunes.

Auraient-ils déjà assisté à celle que l'on organise au gymnase de l'Institut Collégial de La Broquerie, j'en doute!

C'est entendu il y a toujours quelques-uns qui semblent ne pas s'intéresser ou vouloir se mêler aux autres, sans oublier quelques giroflées qui refusent sous prétexte de ne pas avoir le goût de danser. Mais heureusement, pour la plupart des jeunes, venir danser ce n'est pas pour s'asseoir, au contraire, on s'amuse, on y met de l'entrain. C'est ce qui fait une soirée gaie, accomplit et saine. Plusieurs en profitent pous s'évader et se libérer mais pour un grand nombre c'est une détente dont ils aspirent pour connaître, rencontrer, quelqu'un, une amie. C'est un moyen de se divertir et s'entretenir avec des êtres nouveaux et attrayants. Beaucoup des écoles environnantes désirent se joindre et s'intéresser aux choses qui se développent à notre milieu. Il ne manque pas d'ambiance.

Les jeunes aiment la musique forte avec un rythme entraînant et un sens d'esprit. Cet esprit pousse au divertissement sans arrière pensée tout simplement pour le loisir de se sentir jeune et d'aider ceux qui sont timides à se mêler à notre joie et notre bonheur. La musique est un mélange folklore, rock et populaire pour varier afin d'en avoir pour tous les goûts.



Nous avons environ six danses par année très bien organisées. Le décor varie à chaque fois et c'est quelque chose qui réjouit l'atmosphère tout autant que les yeux et le coeur.

Les parents qui sont invités ne nous désappointent jamais. Ils aiment à coopérer et nous seconder. Ils dansent en se joignant au groupe. Ceci est d'une importance indescriptible et qui donne quelque chose de chaud dans le coeur de tous les jeunes.

Georges Gamache
La Broquerie

Nouvelles brèves . . .

NOUVELLE SPORTIVE

L'équipe de ballon-volant des filles de St-Claude s'est rendue à Thompson au commencement du mois de décembre pour participer dans les "provinciales B". Elles ont représenté la zone 6 ainsi que la Division Scolaire de la Montagne.



Comité Central du Journal Jeunesse. - De gauche à droite, 1ère rangée: Suzanne Nicolas, Madeleine Mulaire, Paul Blanchette, Diane Cloutier, Monique Mulaire. 2e rangée, même ordre: Fernand Gagnon, Georges Gamache, Roland Boisjoli, Adrien Moquin, Cyril Parent. Absent, Ernest d'Auteuil.

CARNAVAL D'HIVER

Du 11 au 13 février, St-Claude présentera son carnaval d'hiver. Parmi les nombreuses activités il y aura des parties de gouret, de ballon-balai, et des courses, dans lesquelles l'autoneige sera un participant majeur. Comme autres divertissements, le vendredi soir il y aura une danse et dimanche, le couronnement de la reine.

Nous vous invitons tous à participer dans ce projet et nous aider à en faire un succès.

Invitation spéciale à tous les jeunes et moins jeunes à participer à Mélo-Mani, ici à St-Jean-Baptiste. Tous sont invités à Mélobar de neuf heures à minuit, samedi soir. Venez-y passer une merveilleuse fin de semaine.

"VEILLÉE À LA CAMPAGNE"!

Quoi: veillée folklorique avec Poètes et Compagnie au Précieux-Sang.

Où: à St-Jean-Baptiste, salle du centenaire.

Quand: vendredi le 28 janvier à 8 h.

Coût: $1,25 - billets limités à 250 personnes. Téléphoner: Ecole secondaire de St-Jean-Baptiste à 758-3501.

La vie d'aujourd'hui est compliquée
Elle est incomprenable
Elle est mélangée
La vie d'aujourd'hui est orgueilleuse

Compliquée dans le sens d'argent...
Rien pour rien
On veut tout
Mais on ne veut rien donner.

Elle est incomprenable. Pourquoi...
Tuer quelqu'un pour de la drogue?
Se tuer pour l'amour?
Assassiner pour de l'argent?
Mélangé, ne pas savoir ce qu'on veut...
De la vie
Des autres
De nous-mêmes

Elle est orgueilleuse dans le sens de ne rien admettre

"Moi, je ne fais pas cela!"
"Moi, je n'ai jamais dit cela!"
"Pourquoi moi, pas lui?"

Comme vous voyez--la vie n'est pas si belle
Regardez-en le fond
Cela vous écoeure?
Priez Dieu pour la rendre plus belle!

Rachelle Barnabé

La main parle...

Elle n'a qu'à s'agiter pour qu'on entende: BONJOUR, ARRETE, VIENS, REGARDE, DU CALME, VA-T-EN, ADIEU ou AU REVOIR.

On en a fait le symbole de l'autorité, de la puissance, du travail, du partage, du don, de la fraternité et de l'offrande.

DIALOGUE SILENCIEUX et LANGAGE DU COEUR.

La poignée de main n'est-elle pas aussi signe d'amitié, de solidarité, de compréhension, d'encouragement, d'appréciation, de sympathie, d'accueil, de pardon, d'alliance.

QUE FAIRE SANS MAIN ??

Voici mes mains, Seigneur, apprenez-moi à toujours bien m'en servir. Gardez-les "propres", généreuses, vaillantes. Donnez du travail aux chômeurs afin qu'ils puissent donner du pain aux leurs.

Il y a la main
qui blesse et celle qui guérit
qui sème et celle qui arrache
qui travaille et celle qui détruit
celles qui se croisent et celles qui se crispent
celles qui caressent et celles qui frappent.

Il y a
du lépreux, la main sans doigts
du vieillard, la main paralysée
de l'ouvrier, la main rude
du pauvre, la main vide,
de l'avare, la main fermée
du musicien, la main enchantée
du prêtre, la main consacrée

La main, y as-tu songé, est aussi l'un des instruments les plus précieux. Tour à tour elle sert de peigne, de support, de pinces, de marteau, de crochet, de tournevis, d'étau, de bouclier, de récipient, de calculatrice.

Rassure-toi mon frère.
Hier encore, nous étions inconnus.
Aujourd'hui, une poignée de mains, nous ouvre les frontières d'une fraternité.

AGRICULTURE

La recherche agricole

Selon M. B.B. Migivovsky, directeur général de la Direction de la recherche d'agriculture Canada, "les programmes de recherches du Ministère correspondent à l'importance que représente l'agriculture pour tous les Canadiens." Le Ministère emploie plus de 1000 chercheurs et gère quelque 50 stations disséminées à travers le pays. Les découvertes, qu'on y fait, bénéficient à tous les agriculteurs et aux 21 millions de consommateurs canadiens qui consacrent chaque année environ $8.5 milliards à l'achat d'aliments.

L'ampleur des projets de la recherche va de la culture des céréales à l'analyse des sols, des parasites des végétaux à la qualité de l'environnement. Les recherches agricoles sur les cultures ne comprennent pas seulement des céréales: telles que le blé, l'orge, le seigle, l'avoine et le maïs, mais également les oléagineux, les fourrages, l'horticulture et les cultures de plein champ. En plus des légumineuses et des graminées, la recherche sur les cultures fourragères concerne les pâturages permanents et les ranches.

Des programmes d'amélioration poursuivent des objectifs en ce qui a trait à la moutarde, au tournesol, à la fève soja et au lin. Il en est de même pour les cultures de tabac, de sarrasin, de pois et de haricots ainsi que des betteraves à sucre. Une amélioration de la qualité des cultures obtenue par l'obtention de nouvelles variétés a été récemment mise en évidence par le monopole que détient le Canada en ce qui concerne le colza à faible teneur en acide érucique, fruit des programmes de sélection de la Station de Recherches de Saskatoon.

Des recherches ont été mises au point sur les procédés de production relatifs à l'élevage et à la nutrition des bovins laitiers à viande, des porcs, des moutons et de la volaille, ainsi que sur la mise au point de nouvelles formules de régimes alimentaires et d'autres systèmes d'élevage des vaches de boucherie en gestation ou en lactation, sous climat froid afin d'en réduire les frais d'hibernation. Des programmes relatifs aux parasites et aux maladies des plantes, ainsi qu'aux mauvaises herbes ont été établis. De plus, on précise les modes d'action physiologiques de certains parasites des végétaux pour bien comprendre la façon d'agir des antiparasitaires (pesticides) et la résistance qu'ils suscitent.

Des programmes du même ordre sont en cours en ce qui concerne la spécificité, l'absorption et la dégradation des fongicides synthétiques dans la lutte contre les maladies des plantes. Des travaux sont en cours sur les principales mauvaises herbes répandues au Canada, avec comme objectif la lutte biologique et leur répression au moyen d'herbicides. Enfin, l'amélioration de la qualité de l'huile de colza canadienne est un résultat des programmes d'utilisation et des recherches complémentaires se poursuivent sur la qualité du tourteau, de la farine et des protéines isolées du colza.

Le large éventail des études de la direction de la recherche est orienté vers un objectif global: le bénéfice des producteurs, des consommateurs et de tous les Canadiens.



Epreuve du gros bétail

Chowder au fromage Gouda de Hollande

Après une journée au grand air, n'y a-t-il rien de plus succulent et simple à préparer qu'un chowder bien chaud au fromage Gouda. Servi avec de petits pains croûtés, ce mets substantiel devient le clou d'un dîner ou d'un souper. Votre gâteau favori, des fruits et des noix compléteront votre menu.



1/2	tasse de carottes hachées
1/2	tasse de céleri haché
1/4	tasse d'oignon haché
4	c. à table de beurre
4	c. à table de farine
1/2	c. à thé de moutarde sèche
3	cubes de bouillon de poulet dissous dans 3 tasses d'eau bouillante
4	tasses de lait
2	tasses de fromage Gouda râpé importé de Hollande
2	boîtes de thon pâle en morceaux (6 1/2 oz.)
2	c. à table de piment doux haché (si désiré)

Dans une casserole de trois pintes, faire revenir les carottes, le céleri et les oignons jusqu'à ce qu'ils soient ramollis mais non brunis. Incorporer la farine et cuire jusqu'à bouillonnement. Incorporer la moutarde et ajouter graduellement le bouillon de poulet; chauffer jusqu'au point d'ébullition et laisser mijoter durant dix minutes. Ajouter le lait et le fromage Gouda râpé importé de Hollande. Brasser continuellement sur le feu doux jusqu'à ce que le fromage Gouda fonde. Incorporer le piment doux et le thon avec son bouillon. Servir immédiatement. Donne 8 à 10 portions.

Nécrologie

MME BLANCHE PAILLÉ

A l'hôpital général Saint-Boniface, le dimanche 9 janvier, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Blanche Paillé (née Thibault), du 200, rue Horace, épouse de feu François-Xavier Paillé.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, Jean-Emile, de St-Boniface, et Maurice, de Montréal; trois filles, Mme Gérard Boulet (Annette), Jeannine, S.N.J.M., de Kingston, Ont., et Mme André Nantel (Georgette), de Montréal, ainsi que dix-sept petits-enfants; trois frères, Alvarez (Albert) et Gérald, de Winnipeg, Rosaire (Ross), de Calgary; deux soeurs, Mme E. Audet (Maria), de Winnipeg, et Mme A. La Flèche (Germaine), de Charleswood.

Les prières, suivies de la messe de Requiem, eurent lieu le mercredi soir 12 janvier en l'église du Précieux-Sang. L'inhumation eut lieu le jeudi, à 10 h a.m., au cimetière de St-Boniface, rue Archibald.

REMERCIEMENTS

Les familles Paillé, Boulet et Nantel désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont offert des témoignages de sympathie de vive voix ou par offrandes de messes et de fleurs. Un merci spécial au Père J. Alarie, O.M.I., curé de la paroisse du Précieux-Sang, et à la Chapelle funéraire Coutu, qui avait charge des arrangements, ainsi qu'aux Filles d'Isabelle et au choeur de chant.

ON DEMANDE

PRÉPOSÉ À L'INFORMATION

Une organisation internationale pour la mise en marché des céréales requiert les services d'un préposé à l'information ayant une expérience de rédacteur de plusieurs années dans le journalisme professionnel ou l'équivalent dans d'autres domaines de l'information. Le candidat choisi devra faire preuve de beaucoup de ressource, d'imagination et posséder l'aptitude d'établir et d'exécuter des ensembles de programmes d'information. La connaissance des techniques audiovisuelles et d'autres méthodes de communication serait avantageuse. Des antécédents agricoles dans la Prairie seraient un atout certain. La préférence sera donnée aux détenteurs de diplômes universitaires. Le candidat à ce poste doit connaître l'anglais à la perfection.

Répondre, en donnant un Curriculum Vitae complet et salaire demandé à:

Département du Personnel
Case Postale 819
Winnipeg 2, Manitoba

OFFRE D'EMPLOI

RECEPTIONNISTE BILINGUE

Réceptionniste bilingue
Dame ou demoiselle de 20 à 35 ans
Possédant une personnalité agréable
Expérience dans la vente un avantage
Salaire selon compétence

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae en toute confiance à:

Perrin du Manitoba
154, boul. Provencher
St-Boniface, Manitoba

AVIS

La Cité de Winnipeg

(Communauté de St-Boniface)

Des demandes en écrit seront reçues par le Directeur du Personnel jusqu'à 4:30 heures de l'après-midi, le mercredi 26 janvier 1972, pour la position suivante:

Commis bilingue
au département de police

Entrée en fonction:	Aussitôt que possible
Salaire initial:	$ 303.00 par mois
Qualités requises:	Grade 11, Dactylographie (minimum 45 mots par minute)
	La connaissance de la sténographie sera un avantage

S'adresser au Directeur du Personnel, 219, boulevard Provencher, St-Boniface.

réaction . . .

seulement à ceux qui ont des voix authentiques – ceux qui répondent à l'expérience et aux espoirs de l'humanité.

Autorité n'est pas influence. Autorité et infaillibilité (même mini–) ne favorisent pas le dialogue. Les deux notions se rattachent au concept d'une Eglise qui est essentiellement hiérarchie, sacralité, prétention morale et pression sociale. On nous oblige maintenant à donner aux quêtes commandées grâce à une machination et formule développées par le diocèse. On me dit que quelques curés s'y sont opposés sans succès. Et on n'a pas consulté les laïcs! Que voulez-vous? C'est là son rôle traditionnel – pray, obey, and pay! Je refuse d'accepter un tel fait accompli et je ferai mes dons à la paroisse en conséquence. J'invite d'autres à faire de même.

En ce qui a trait aux sermons, qu'il suffise de citer le sage qui disait: "If in 10 minutes you don't strike oil, stop boring!" De plus, à mon avis, l'Eglise se définit par en avant – le Christ n'est pas en arrière, il est en avant de nous, Il nous tire par en avant, par le futur. Pourquoi alors s'éterniser sur l'interprétation de ce qui est passé, derrière nous? Les grandes invitations et exhortations du Christ s'axaient sur l'avenir: "Va, ne pêche plus", "Va, fais de même", "Aimez-vous les uns les autres".

C'est le vieux dans nous qui cherche le passé, le statu quo, le confort. Les jeunes, par contre, sont tournés vers l'avenir – pour eux la vérité se trouve en avant, non en arrière. Leur laissons-nous assez de place dans l'ordre établi pour oeuvrer à leur façon?

Clergé, laïcs, tous nous avons des droits et des responsabilités. S'ils sont différents, ceci repose sur une distinction fonctionnelle (ou de rôle) et non sur ce que les siècles ont amené à croire comme étant de "droit divin" de certains. Soyons tous plus faillibles et humains – nous serons peut-être alors plus chrétiens.

Bien à vous,

R.M. Connelly

○

Monsieur le Rédacteur,

La lettre du "père de famille" parue dans LA LIBERTE du 5 janvier en aura fait voir de toutes les couleurs à bien du monde. Elle aura cependant eu pour effet de susciter bien des réactions, ce qui n'est pas mauvais pour un journal, quoique, en principe, je ne suis pas d'accord avec la politique de publier des lettres non signées. Pour quelqu'un qui fait appel aux braves, le "père de famille" en question ne m'apparaît pas conséquent avec ce qu'il écrit. S'il estime que ses idées valent la peine d'être discutées avec bravoure, il devrait être le premier à se mettre au blanc. Mais, passons.

La faiblesse principale de cette lettre du "père de famille" c'est, à mon avis, d'avoir exprimé des "impressions" et non des "réflexions". En conséquence, le trait de plume a été plus vif que réfléchi, il a été trop impulsif pour être respectueux tant de la vérité que des personnes.

Certes, je comprends que ce fut pour lui un véritable crucifiement que de devoir subir, au lendemain du Jour de l'An, non seulement un sermon plutôt long (ils le sont toujours pour le physique et l'esprit fatigués), mais peut-être davantage les impatiences d'un fiston qui s'était rendu à l'église à reculons.

Le "père de famille" exagère cependant quand il prétend qu'un "bon sermon ordinaire" ne devrait pas dépasser cinq minutes! Ce n'est pas la brièveté qui fait la qualité d'un sermon; mais bien plutôt la clarté et la solidité du message qu'il porte.

Entendu, le sermon n'est pas un "cours" d'histoire sainte. Il reste, toutefois, que la rencontre dominicale des Chrétiens est une étape qui s'inscrit dans un grand déroulement historique qui est "saint". Qu'on le veuille ou non, la vie de chacun est une "histoire sainte" qui ne s'écrit peut-être pas

suite à la page 24





RESPECT, RESPONSABILITÉ ET RÉCRÉATION

Les représentants des gouvernements, de l'industrie de la motoneige, les spécialistes de la faune et de la flore, les agences gouvernementales responsables de l'application des lois, les médecins et les consommateurs ont répondu nombreux au quatrième congrès international de la motoneige, presentement en cours à Québec.

Ce congrès, qui se tient dans la province des motoneiges Ski-Doo, fait suite à ceux qui ont précédemment eut lieu à Albany, Duluth et Portland, soit dans les Etats américains de New York, du Minnesota et du Maine. Ces précédents congrès ont été couronnés de succès, mais celui qui se déroule à Québec devrait normalement dépasser en grandeur tous les autres de par les résultats qui en découleront.

La motoneige a connu, au cours de la dernière décade, un essor considérable tant en nombre qu'en popularité. On estime à plus de 40 l'ensemble des manufacturiers de motoneiges qui assistent au présent congrès.

Ce phénomène de croissance du véhicule des neiges a fait naître plusieurs problèmes à l'intérieur comme à l'extérieur de l'industrie. La motoneige est souvent qualifiée de machine infernale qui menace l'homme, la vie animale et végétale.

Pour d'autres, on doit rendre hommage à la motoneige et à son inventeur parce qu'elle a permis à des millions de gens de redécouvrir les charmes de l'hiver et de reprendre goût aux loisirs de plein air.

Du choc des idées jaillira la lumière

Le thème du congrès se résume aux trois "R" du motoneigiste: "Respect, Responsabilité et Récréation," ce que certains se complaisent à ignorer.

Québec est devenu cette semaine le carrefour international de la motoneige. Tous les congressistes, en séances d'étude, feront face à des confrontations basées sur la logique et la réalité. Du choc des idées jaillira la lumière. Les manufacturiers, les gouvernements, les dieux de la conservation, la médecine et les motoneigistes en tireront certes profit.

Pour nous, qui sommes du Québec, il nous sera possible de dialoguer avec les représentants des autres provinces, des Etats américains . . . voire même avec les délégués venus d'Italie, de France, de Finlande, de Suède, d'Autriche, du Japon, de Norvège et d'ailleurs.

Il y aura échanges d'idées entre législateurs et un peu tout ce monde du "populo". Les rencontres du passé ont permis des échanges des plus fructueux.

Nous savons pertinemment bien que le temps et l'argent dépensés par les délégués au congrès n'auront pas été vains.

Nous souhaitons ardemment que, pour leur part, les motoneigistes du Québec ne resteront pas sourds et passifs devant les études et les efforts déployés par un contingent d'hommes et de femmes de bonne volonté.

Espérons fortement que chacun d'entre nous allons faire un p'tit effort de plus pour le "respect" des lois et du savoir-vivre qui se traduit par une plus grande dose de civisme; que chacun d'entre nous allons avoir un peu plus le sens de la "responsabilité" vis-à-vis soi-même et autrui pour en arriver à une "récréation" et des loisirs plus sains dans ce merveilleux monde de la motoneige.



Il y a beaucoup de joie en motoneige pour ceux et celles qui ont le sens du respect et de la responsabilité pour une récréation plus saine.





Quand les fournaises ne fonctionnent pas, il faut bien prendre les moyens pour se réchauffer. Remarquez comment Christian Leroy, de CKSB, s'y prend. Notez surtout le rituel pour finalement pouvoir écrire.

Événements à venir

Vous êtes invités à une soirée sociale, le vendredi 21 janvier à 8 h 30 à la salle Lennox (Christ The King) située à l'angle du Chemin Ste-Marie et de la rue Lennox, à St-Vital. Cette soirée est organisée au profit de tous les groupes de Scouts, Louveteaux et Pionniers du district de St-Boniface. Pour de plus amples renseignements, composez 222-2484.

Le Cercle Molière présente une soirée de poésie, au Centre Culturel de St-Boniface, du 25 au 29 janvier, à 20 h 30. Les billets se vendent $1.50 pour les adultes et $1,00 pour les étudiants.

notules sport-Yves

POTINAGES...

Maintenant que les frères Molson ont vendu les Canadiens à un autre groupe, plusieurs rumeurs circulent à l'effet qu'il y aurait certains changements dans l'organisation au cours des mois d'été. Il y en a surtout une qui retient l'attention: celle qui prévoit que Maurice Richard se verrait confier un poste par les nouveaux acheteurs. Le "Rocket" et Dave Molson ne faisaient pas bon ménage et c'était là la raison qu'il n'y avait pas de place pour lui avec les Canadiens. Dave étant parti, on ne voit pas pourquoi on ne penserait pas à offrir un poste à Richard, d'autant plus que les nouveaux acquéreurs, et particulièrement le nouveau président, ont beaucoup de considération pour l'ex-grande vedette du Canadien.

Les récents insuccès du club Canadien ont placé du pain sur les planches des alarmistes. On va même alléguer que l'absence de John Ferguson se fait sentir. La sérieuse blessure au dos de Ken Dryden a déclenché cette série d'insuccès et le Canadien va connaître d'autres difficultés aussi longtemps que durera l'absence de son fabuleux cerbère dont les bottes ne vont pas trop bien à Phil Myre; ce dernier est rouillé à cause d'une trop longue période d'inactivité. Dryden n'est pas l'unique absent; Guy Lapointe, qui s'avérait un candidat sérieux à un poste sur la deuxième équipe d'étoiles, a été blessé à deux reprises. Guy Lafleur a manqué cinq importantes joutes, alors qu'il paraissait s'être retrouvé. Puis, il y a aussi ceux qui ne fournissent pas l'effort qu'on attend d'eux. Il est douteux que le Canadien gagne régulièrement avant le retour de Dryden. Alarmistes, soyez patients; d'ailleurs la fiche du Canadien est supérieure à celle de l'an dernier à la même date.

S'il est vrai que Ken Dryden est éligible au trophée Calder, Richard Martin, du Buffalo, peut anticiper une sérieuse opposition du gardien du Canadien. Il ne sera sûrement pas facile d'ignorer Richard Martin dont les 31 buts à date prouvent bien sa valeur. Qu'on songe un instant que Gilbert Perreault, également du Buffalo, avait compté 38 buts l'an dernier, soit le record pour une recrue. Etant donné que les voteurs accordent leurs préférences aux joueurs offensifs, Martin est présentement le favori; mais la course n'est pas terminée et les blessures peuvent jouer un rôle important. Après Martin et Dryden, viennent dans l'ordre: Jocelyn Guèvremont (Vancouver), Marcel Dionne (Detroit), Guy Lafleur (Montréal) et Gilles Meloche (Californie).

Le défenseur Larry Hillman a son propre record à lui, depuis maintenant trois semaines. Il a maintenant porté huit différents uniformes dans la ligue nationale de hockey. La chose était autrefois impossible, car il n'y avait que six équipes. L'ancien record était de sept et il était conjointement détenu par Joe Lamp et Carl Voss. Ce record datait de 1938. Fait assez extraordinaire, l'exploit de Voss avait été enregistré en moins de six saisons. Quant à Lamb, il a joué onze saisons dont quelques mois avec le Canadien. L'exploit de Hillman mérite qu'on cite les villes où il a évolué: Detroit, Boston, Toronto, Minnesota, Montréal, Philadelphie, Los Angeles et présentement Buffalo.

La ville de Saint-Louis n'a vécu que des succès sous le règne de Scotty Bowman, un élève de Sam Pollock. Le premier geste de Bowman à Saint-Louis a été d'engager Glen Hall, puis Jacques Plante, une paire de cerbères reconnus. Et, dans l'ouest, les Blues sont devenus imbattables. Avec les départs de Hall et de Plante, les Blues s'acheminent vers la sixième position et les partisans commencent à perdre patience. Ils ont déjà changé de pilote à cinq reprises en moins d'un an. Le jeune Salomon qui possède l'équipe, comme tous les nouveaux venus au hockey, croit tout connaître; il voulait conduire l'équipe, ce qui a entraîné le départ de Bowman. Les Blues alignent trois cerbères: les vétérans Ernie Wakely et Jim McLeod et le nouveau venu Peter McDuffie. Pas de bons cerbères, pas de bonne équipe, donc pas de championnats.

En terminant, une constatation: les joueurs de hockey se conduisent beaucoup mieux cette année dans la L.N.H. L'an dernier, soit en 1970, les officiels avaient distribué 124 punitions majeures; cette année, en 1971, seulement 63.



LOUIS RIEL

héros ou rebelle

3e épisode

par Georges Cerbelaud Salagnac

Pour ce qui est de l'ascendance paternelle, voici ce que Louis Riel lui-même en a dit au cours de son procès : "Mes ancêtres furent parmi ceux qui vinrent de Scandinavie aux îles Britanniques il y a mille ans. Quelques-uns allèrent à Limerick et furent appelés Rielson, et traversèrent ensuite au Canada où ils furent appelés Riel, de sorte qu'il y a en moi du sang scandinave et du sang irlandais bien prononcé, et il y a du sang français ainsi que du sang sauvage." Le premier Riel arrivé au Canada, à la fin du XVIIe siècle, s'appelait Jean-Baptiste dit l'Irlande (2). Ayant pris une concession en 1700 sur la seigneurie de Lavaltrie (Bas-Canada), cet ancêtre à la cinquième génération du héros de ce récit y épousa en 1704 une demoiselle canadienne, Louise Cottu, et il fit souche. Son arrière petit-fils, également prénommé Jean-Baptiste, entré au service de la Compagnie de fourrures du Nord-Ouest (rivale de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et qui finit par être absorbée par elle), partit en 1796 pour l'Ile-à-la-Crosse (Athabaska) où il se maria avec une métisse franco-chippewyan, Marguerite Boucher.

Cette femme lui donna un fils en 1817, Jean-Louis. En 1822, Jean-Baptiste et Marguerite allèrent se fixer dans le Bas-Canada, à Berthier, où le jeune garçon à l'âge de cinq ans put enfin être baptisé, car dans le Nord-Ouest il n'y avaig guère encore de prêtres. Toute l'enfance de Jean-Louis s'écoula ainsi sur les bords du Saint-Laurent. Après des études à l'école du village, il apprit le métier de cardeur de laine. Mais à l'âge de vingt et un ans, par atavisme peut-être, l'envie le prit de partir à son tour pour le Nord-Ouest. Il passa quatre ans à la rivière de la Pluie, non loin du lac des Bois (Haut-Canada), comme commis de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Revenu dans le Bas-Canada en 1842, il hésita sur sa vocation, resta plusieurs mois au noviciat des pères oblats de Marie-Immaculée, qui venaient seulement d'arriver de France. Enfin, l'appel de l'Ouest fut le plus fort, et il s'en alla à la rivière Rouge où la colonie de lord Selkirk était en pleine croissance, car de nombreux métis s'y installaient à leur tour. Il obtint une concession auprès de celle des Lagimodière, qu'il se mit à fréquenter. Julie venait d'avoir vingt-quatre ans. Jean-Louis Riel (3), qui en avait vingt-six, la demanda bientôt en mariage, et les noces furent célébrées le 21 janvier 1843 à la cathédrale de Saint-Boniface, par Mgr Norbert Provencher, toujours évêque de l'Ouest.

Louis, par sa grand-mère maternelle, avait donc du sang indien dans les veines. C'était ce qu'on appelle un octavon, mais cela suffisait à le classer parmi les Bois-Brûlés, ces métis qui, à mi-chemin des Blancs et des Rouges, formaient une ethnie à part. Qui étaient-ils ? d'où venaient-ils? Dès les débuts de la colonisation, c'est-à-dire dès le premier quart du XVIIe siècle, des individus, qui avaient fui l'Europe pour trouver l'enivrante liberté des immensités américaines, contractèrent mariage "à la mode du pays" dans les tribus indiennes. C'étaient, à la suite des fameux interprètes de monsieur de Champlain, des explorateurs, des colporteurs de tout genre. Ils vivaient de chasse et de pêche, faisaient le commerce des fourrures et, à l'occasion, se mêlaient de politique indigène. Leurs rejetons, dont ils s'occupaient plus ou moins, restaient avec leur mère et finissaient pas s'"indianiser" complètement.

Néanmoins, le mouvement, si l'on peut dire, était lancé. Il s'amplifia avec les explorations du sieur de La Vérendrye, de ses fils et de ses successeurs, qui découvrirent les Montagnes Rocheuses et allèrent planter le drapeau du roi de France jusqu'au Fort-la-Jonquière, où s'élève maintenant la ville de Calgary, et dont les "engagés" ne revenaient que rarement dans l'Est. Puis surtout avec l'afflux des partisans, et même des habitants qui, après la catastrophe de 1760, voulaient fuir la domination britannique. Ces nouveaux venus donnèrent bientôt naissance à une nouvelle classe sociale, celle des "hommes libres", c'est-à-dire libres de toute contrainte légale. Trappeurs ou chasseurs de bisons, éminemment cavaliers, ils vivaient en nomades à l'indienne, dans des tipis de cuir qu'on déplaçait au gré de sa fantaisie. Quelques-uns arrivaient de l'Est avec leurs femmes de race blanche, mais c'était l'exception. La plupart prenaient des femmes indiennes, sans pourtant s'agglomérer aux tribus. Ils se groupaient à deux ou trois ménages, parfois davantage, par mesure de sécurité, car la Prairie n'était pas toujours pacifique.

En même temps, beaucoup plus au nord, sur le pourtour de la baie d'Hudson, un métissage identique s'était produit, essentiellement d'origine anglo-écossaise celui-là, par le fait des employés de la Compagnie de la baie d'Hudson. On sait, en effet, que les territoires de la baie d'Hudson avaient été cédés à l'Angleterre au traité d'Utrecht, en 1713, c'est-à-dire cinquante ans avant le Canada. Ce métissage prit une certaine importance, malgré la politique de ségrégation menée, pour des causes uniquement d'ordre moral, par des directeurs de la Compagnie; bon nombre de ces métis anglais, enfants d'officiers, allèrent faire des études en Angleterre, et occupèrent par la suite des postes importants.

Comme les femmes indiennes provenaient de différentes tribus (Hurons, Algonquins, Ottawas, Odjibways, Ménominis et Crees, depuis les Grands Lacs jusqu'aux lacs Manitoba et Winnipegosis, Crees encore, Assiniboines, Pieds-Noirs, Gens-du-Sang, Sarsis et Castors, dans les bassins de la Saskatchewan et de l'Athabaska et jusqu'aux Montagnes Rocheuses, Crees toujours et Chippewyans à la baie d'Hudson), elles ne surent ou ne purent imposer leurs langues. Aussi les enfants se mirent-ils à parler tout naturellement la langue paternelle, en l'occurrence le français ici, l'anglais là. Ainsi se créa en une génération un véritable peuple de métis. Phénomène remarquable, dès que les deux groupes furent en contact ils eurent conscience, en dépit de la différence de langue et de religion (les francophones étaient évidemment catholiques, les anglophones protestants) de former un même peuple, distinct à la fois des Français, des Anglais et des Indiens, et ils se sentirent volontiers solidaires. Ils se retrouvaient périodiquement pour des camps plus ou moins prolongés, autour des postes de traite où ils venaient vendre le produit de leurs chasses. Le Fort-Rouge, érigé par le sieur de La Vérendrye au confluent de la rivière Rouge et de l'Assiniboine, et devenu entrepôt de la Compagnie de la baie d'Hudson, fut bientôt un de leurs principaux rendez-vous. Peu à peu, quelques-uns s'y construisirent des maisons, en rondins ou en planches grossièrement équarries et bousillées, couvertes d'un toit d'écorce, enduites d'un argile blanchâtre, percées, comme des postes de traite les plus modestes, de petites fenêtres que protégeaient des morceaux de peau fumée. Femmes et enfants finirent par habiter toute l'année dans ces humbles masures, tandis que les hommes continuaient seuls leurs courses vagabondes. Ensuite quelques-uns acquérirent des lopins de terre et s'essayèrent à quelques petites cultures. Ces nomades, par une évolution d'abord très lente, tendaient à devenir sédentaires.

L'établissement de la colonie de lord Selkirk, à partir de 1812, contribua grandement à cette fixation au sol de l'ethnie métisse. Ecossais et Bois-Brûlés s'installèrent côte à côte et, au début tout au moins, entretinrent des relations de bon voisinage. Toutefois, les métis ne formaient pas encore ce que l'on pourrait appeler une nation. La conjoncture politique locale devait leur apporter cette conscience nationale. Deux puissantes compagnies se disputaient âprement le marché des fourrures: la Compagnie de la baie d'Hudson et la Compagnie du Nord-Ouest. Elles en étaient arrivées à une lutte ouverte qui se traduisait par des batailles rangées, et souvent meurtrières, car l'une et l'autre avaient mis sur pied de véritables formations armées d'allure militiare.

(2) Le R. P. Antoine Champagne, généalogiste et historien, dans sa brochure "La famille de Louis Riel", penche pour une ascendance bretonne de Riel. Il croit que l'intéressé n'en savait pas plus que d'autres sur ses origines. Il base son argumentation sur le fait qu'il a existé des Riel, ou Rielle, ou Réhel, ou Reel et autres variantes, en Bretagne, notamment un Hervé, marin célèbre qui a sa statue au Croisic, et que des membres de cette famille seraient venus au Canada et y auraient fait souche. Mais, malgré l'intérêt de cette étude, l'essai d'identification d'un de ces Rielle breton avec l'ancêtre de notre Louis Riel, et l'explication proposée pour expliquer son surnom L'Irlande, restent très hypothétiques. Ajoutons que si le mot riell a bien une signification en langue bretonne (verglas, frimas), ce n'est pas suffisant non plus pour entraîner une certitude.

A suivre...

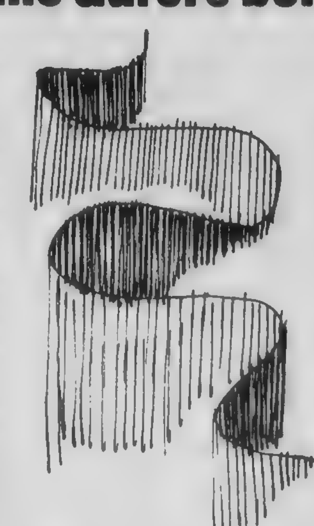
Ah! mon ami, je suis tout triste car tu n'as pas répondu au concours. Cherche un nom pour ta page de jeux, de devinettes. Ecris vite car le concours se termine le 25 janvier.

A bientôt,
Bicolo



Veux-tu savoir

Qu'est qu'une aurore boréale?



C'est une lumière mystérieuse qui envahit, la nuit le ciel des pays du nord. Cette lumière est bleue, verte ou orange rouge ou parfois de toutes les couleurs. Souvent elle semble vaciller comme une explosion de néon dans un tube fluorescent.

Les tubes fluorescents contiennent un gaz assez spécial, le néon, qui brille dès que l'on tourne le commutateur. Or, des quantités de gaz flottent au-dessus de la terre il suffit d'un peu d'électricité pour que cela s'enflamme. Evidemment personne n'a besoin de tourner un bouton, ces gaz s'allument quand ils sont chauffés par des particules électriques. Cette électricité vient du soleil. Chaque jours cet astre nous envoie des milliers de particules électriques. Les tempêtes d'électricité qui se déchaînent à sa surface en libèrent également une très grande quantité. Elles se rassemblent en cercle au-dessus de la terre. Quand elles sont en trop grand nombre elles tombent en pluie sur le pôle nord enflamment les gaz et l'aurore boréale dans toute sa splendeur illumine le ciel.

Au sud quand ce phénomène se produit cela porte le nom de "Aurore australe".

ETOILE POLAIRE



Cette constellation est très jolie la nuit, là-haut dans le ciel.
Trouve la Grande Ourse en suivant les numéros.
Trouve la Petite Ourse en suivant l'alphabet.
Les étoiles A et B pointent toujours vers l'étoile polaire.

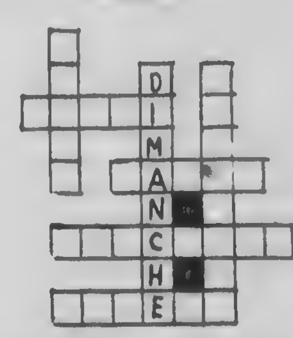
UN PENDULE DÉCORATIF

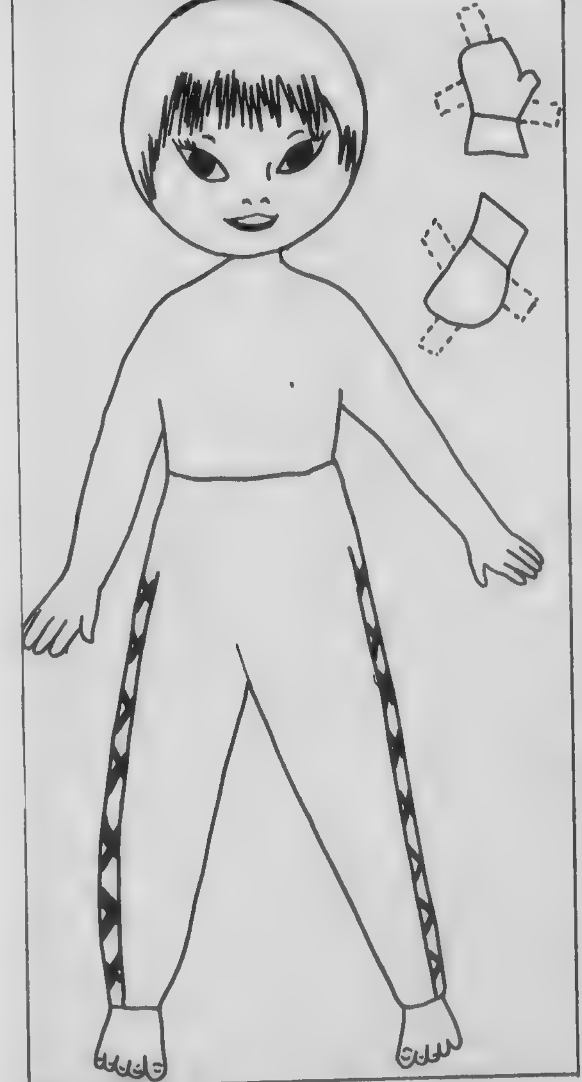
Tu as reçu de belles cartes à Noel et sans doute que tu ne peux te décider à les jeter... alors voici une façon de les garder et de t'en servir pour décorer ta chambre.

1. Ramasse des cartes de Noel (ou de fêtes) usagées.
2. Colle-les sur des triangles de carton de différentes couleurs.
3. Avec un poinçon, perce un trou à chacun des coins et attache-les avec une ficelle ou un fil de nylon.
4. Suspends ton pendule dans un endroit bien en vue ou dans un coin de la chambre.

Voici les réponses aux mots croisés "Au pays des glaces" de la semaine dernière.	1. iglou 2. chapeau 3. neige 4. skidoo	5. chien 6. poupée 7. chien

Cherche les jours de la semaine







1. Découpe et colle la poupée sur un carton dur; découpe aussi les vêtements.
2. Habille-la maintenant (colle les morceaux pointillés derrière la poupée).

Pourquoi cette poupée est-elle habillée si chaudement?
D'où viennent ses vêtements? du grand magasin?

Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club des Amis de BICOLO

Club de Bicolo
C.P. 262
St-Pierre, Manitoba
ROA IVO

Nom: ------------------------------
Adresse: ------------------------------

Ville: ------------------------------
Age: ------------ Grade: ------------

Golden Voices Opera Manitoba Inc.

PRÉSENTE:

LE BARBIER DE SÉVILLE DE ROSSINI

représentation complète sur scène avec orchestre

à la

SALLE DU CENTENAIRE

les 26, 27 et 28 janvier à 8h p.m.

ROSINA .... RENÉE ROSEN
FIGARO .... WILHELM THIESSEN
ALMAVIVA .... ART JANSEN
DR BARTOLO .... ALPHONSE TÉTRAULT
DON BASILIO .... PAUL FREDETTE
BERTA .... ROLANDE GARNIER
FIORELLO .... YAROSLAV SCHUR

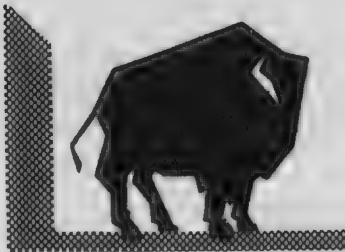
Chef d'orchestre: Blakeman WELCH
Chef de musique: Don S. WILLIAMS
Avec une distribution de plus de 40 artistes

BILLETS: DE $3.50 À $7.50

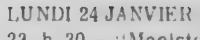
En vente chez ATO'S (Eaton's, Polo Park), Lombard Place, CBO (La Baie)



François Druwe, directeur-assistant de "Golden Voices Opera Manitoba Inc." souhaite la bienvenue à Renée Rosen à Winnipeg ainsi que les hôtesses de la "Transair" qui l'accueillent.
Renée, née à Toronto, est venue à Winnipeg pour chanter Rosina, un des rôles premiers de l'Opéra de Rossini "Le Barbier de Séville".
Cette représentation des "Golden Voices Opera Manitoba Inc." a pour but de fournir au Manitoba une troupe professionnelle d'opéra. Ceci créera des emplois et suscitera des talents et ce qui donnera aussi la possibilité à la ville de Winnipeg de faire revenir des artistes qui ont été obligés de quitter leurs emplois pour partir ailleurs?



SPECTACLES ET ARTS...



Films à la Télé

SAMEDI 22 JANVIER
20 h 30 – "La sentinelle endormie", une comédie avec Noël Noël et Pascal Audret. (Franco-Italien 1965).
23 h 30 – "Cinq tulipes rouges", film policier avec René Dary et Suzanne Dehely. (France 1950).

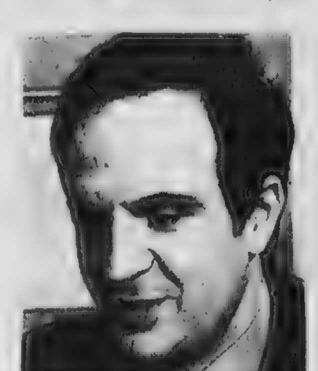
DIMANCHE 23 JANVIER
19 h 30 – "Une soirée avec un ours". Film tchèque, spectacle fantaisiste.
00 h 00 – "La bataille de Moscou". Documentaire.

LUNDI 24 JANVIER
23 h 30 – "Maciste contre Zorro", film d'aventures avec Alan Steel et Maria Spina. (Italie 1964).

MARDI 25 JANVIER
23 h 30 – "Amant et fils". Drame psychologique avec Trevor Howard, Wendy Hiller et Dean Stockwell, d'après le roman de D.H. Lawrence. (Britannique 1960).

MERCREDI 26 JANVIER
23 h 30 – "A double tour". Drame psychologique avec Madeleine Robinson et Jacques Dacqmine. (France 1959).

MERCREDI 26 JANVIER
20 h 00 – Rencontres. "François Truffaut". Ce sera avec beaucoup d'intérêt que les cinéphiles suivront cette interview de F. Truffaut, un des cinéastes français parmi les plus connus, les plus admirés et à la fois les plus contestés.



JEUDI 27 JANVIER
19 h 30 – "Que la bête meure", un drame psychologique de Claude Chabrol avec Michel Duchaussoy, Jean Yanne et Anouk Ferjac. (France 1969).
23 h 30 – "Main basse sur la ville", un drame social avec Roc Steiger. (Italie 1963).

VENDREDI 28 JANVIER
23 h 30 – "Le coup de l'oreiller", Comédie sentimentale avec Roch Hudson, Leslie Caron et Charles Boyer. (Américain 1964).

CBWFT

HORAIRE DE BASE

SAMEDI 22 JANVIER

12:30	*Le golf et ses étoiles
13:30	*Le tennis
14:40	*Le roi Léo
15:00	*Mon ami Ben
15:30	*Tour de terre
16:00	*Robin fusée
16:30	*Lassie
17:00	*Département 'S'
18:00	Caméra moto
18:30	*Le monde en liberté
19:00	*Cent filles à marier
19:55	Revue de la semaine
20:00	*L'homme du Picardie
20:30	*Cinéma
22:00	*Les enchanteurs
22:30	*Au masculin
23:00	*Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30	*Cinéma

DIMANCHE 23 JANVIER

13:20	Politique fédérale
13:30	Format 30 dimanche
14:00	*Yogi et Popotame
14:30	*Le prince Saphir
15:00	Laurel et Hardy
15:30	D'hier à demain
16:30	La semaine verte
16:45	Les quatre saisons
17:00	5D
17:30	Le Stress
18:00	Le français d'aujourd'hui
18:30	*Invitation au loisir
19:00	*Quelle famille
19:30	*Les Beaux Dimanches
20:00	*Les Beaux Dimanches
21:00	*Les Beaux Dimanches
21:55	Ça s'annonce bien
22:00	*La flèche du temps
22:30	*Les travaux et les jours
23:00	*Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30	Politique atout
24:00	Cinéma

LUNDI 24 JANVIER

14:00	Les Chiboukis
14:15	*Fablio le magicien
14:30	Poly
14:45	En mouvement
15:00	Femme d'aujourd'hui
16:00	*Bobino
16:30	*Maigrichon et Gras Double
17:00	*Daktari
18:00	*Le gourmet farfelu
18:30	Format 30
19:00	Le téléjournal
19:20	A propos
19:30	*Madame et son fantôme
20:00	*A la seconde
20:30	*Mont-Joye
21:00	*Le paradis terrestre
21:30	*Marcus Welby
22:30	*Ce soir Jean-Pierre
23:00	*Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30	*Cinéma

MARDI 25 JANVIER

14:00	Le sac à malice
14:15	*Francis au paradis perdu
14:45	En mouvement
15:00	Femme d'aujourd'hui
16:00	*Bobino
16:30	*Sol et Gobelet
17:00	*Daniel Boone
18:00	*Le gourmet farfelu
18:30	Au point
19:00	Le téléjournal
19:20	A propos
19:30	*Alerte dans l'espace
20:30	*Pensez vite
21:00	*Rue des pignons
21:30	*La feuille d'érable
22:30	*Ce soir Jean-Pierre
23:00	*Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30	*Ciné club

MERCREDI 26 JANVIER

14:00	Clak
14:15	Monsieur Pipo
14:45	En mouvement
15:00	Femme d'aujourd'hui
16:00	*Bobino
16:30	*Nic et Pic
17:00	*Walt Disney présente
18:00	*Le gourmet farfelu
18:30	Format 30
19:00	Le téléjournal
19:20	A propos
19:30	*Ma sorcière bien-aimée
20:00	Rencontres
20:30	*Son et image
21:00	*Les coulisses de l'exploit
22:00	*Plaine vitesse
22:30	*Ce soir Jean-Pierre
23:00	*Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30	Cinéma

JEUDI 27 JANVIER

14:00	Le sac à malice
14:15	*Saturnin
14:30	*Oum le dauphin
14:45	En mouvement
15:00	Femme d'aujourd'hui
16:00	*Bobino
16:30	*Le major Plun Pouding
17:00	*Voyage au fond des mers
18:00	*Le gourmet farfelu
18:30	Au point
19:00	Le téléjournal
19:20	Sporomani
19:30	*Les grands films
21:30	Consommateurs avertis
22:00	*Dossiers
22:30	*Ce soir Jean-Pierre
23:00	*Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30	Cinéma

VENDREDI 28 JANVIER

12:30	Au jardin de Pierrot
12:45	Pepinot
13:15	En mouvement
13'30	Emission scolaire
15:00	Femme d'aujourd'hui
16:00	*Bobino
16:30	*Télé-Chrome
17:00	*TARZAN
1800	*Le gourmet farfelu
18:30	Format 30
19:00	Le téléjournal
19:20	A propos
19:30	*Les pierrafeu
20:00	*Le Grand Chapparal
21:00	*Donald Lautrec Chaud
21:30	Format 60
22:30	*Ce soir Jean-Pierre
23:00	*Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30	*Cinéma

Beaux-Dimanches

19 h 30 – Les Beaux Dimanches. "Une soirée avec un ours". Film tchèque, spectacle fantaisiste, qui marie le music-hall et le cirque.
20 h 00 – Les Beaux Dimanches. "Soirée de musique russe avec Joseph Rouleau". Concert consacré aux compositeurs russes et mettant en vedette la célèbre basse.

21 h 00 – Les Beaux Dimanches. 'Odyssée, d'après le poème d'Homère, 3e épisode.

Nouveautés chez Hachette

JESUS. Génies et Réalités. $12.60, 264 pages.
L'ouvrage pose le problème des rapports entre la science et la foi et étudie le milieu où Jésus a vécu ainsi que le panorama politique et religieux de la Palestine.

FRANCIS BLANCHE. Pierre Dac signé Furax. $9.60, 500 pages.

LA GLOIRE DE L'EMPIRE. NRF Gallimard Jean d'Ormesson. $12.50, 500 pages.
En écrivant la chronique de cet empire imaginaire où toutes les passions humaines, les batailles, les violences se sont données libre cours, Jean d'Ormession a retrouvé le ton des grands historiens classiques du XIXe siècle. Jean d'Ormesson est un ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure et agrégé de philosophie.

LES ILES FLOTTANTES de Lise Parent. $2.50, 180 pages.
Un roman qui a obtenu le prix du Cercle du Livre de France.

LA SEXUALITE MASCULINE par le Dr R. Chartham. $2.50, 180 pages. Marabout Université.
S'adressant aux lectrices dans la sexualité féminine, aux lecteurs dans la sexualité masculine, le Docteur Chartham expose le problème du couple, sans périphrases et avec une bonne santé alliée à un solide bon sens.

Lundi au vendredi

6:25	Ouverture
6:30	Radio-journal -Réseau
6:35	Réveil — Leroy
6:54	Sports - Réseau
7:00	Informations 1050
7:05	Réveil — Leroy
7:15	Le petit train du bonheur
7:20	Réveil — Leroy
7:30	Informations 1050
7:35	Réveil — Leroy
7:45	Sports - Réseau
7:48	Réveil — Leroy
7:55	Informations 1050
8:00	Le monde ce matin (réseau)
8:15	Réveil — Leroy
9:00	Informations 1050
9:05	Bric-à-brac
9:25	les lundi, mercredi, et vendredi: Concours Alpha
9:30	Radio-sonde
10:00	Informations 1050
10:03	Studio 11
10.31	Les joyeux Troubadours (réseau)
11:00	Informations 1050
11:05	Radio-Sonde
11:30	Présent à l'Ecoute
12:00	Le monde maintenant (réseau)
12:17	Informations Ouest
12:27	Marché aux bestiaux
12:28	Annonces éclair
12:30	En compagnie de...
12:55	Informations 1050
01:00	Radio-journal (réseau)
01:06	André Gagnon en couleurs (réseau)
01:30	Questions d'aujourd'hui (réseau)
02:00	Radio-journal (réseau)
02:06	Bric-à-brac
02:30	Concours Caisse Populaire jusqu'au 1er décembre 71.
02:35	Chansouhaits
03:00	Informations 1050
03:03	Chansouhaits
03:30	Révolution 33-45
04:00	Informations 1050
04:03	Révolution 33-45
05:30	De tous les points du monde (réseau)
05.50	Sports (réseau)
05:54	Informations 1050 et sports locaux
06:05	Un petit air
06:45	Carnet mondain et avis de décès
06:55	Informations 1050
07:00	Radio-journal (réseau)

Le soir, du lundi au vendredi

LUNDI

07:03	Veillée du lundi
09:00	Le monde ce soir
09:10	Au rythme du monde
09:20	Mensonges d'Ulysse
09:30	Banc d'essai
10:00	Radio-journal et sports
10:10	Lecture de chevet
10:30	Dictionnaire de Jazz
11:00	Radio-journal
11:03	Pensée de la nuit
11:08	Vienne la nuit
12:00	Radio-journal
12:03	Pensée du soir et fermeture

MARDI

07:03	Récital solo
07:30	Orchestre de Chambre
08:00	Documents
09:30	Grandes religions

MERCREDI

07:03	Grands concerts
08:30	Horizons
09:30	Connaissance d'aujourd'hui

JEUDI

07:03	Musique de notre siècle
08:00	Premières
09:30	Mélodies
10:00	Nations au micro
11:00	Radio-journal

VENDREDI

07:03	Orchestre symphonique
08:30	Récital
09:30	Entretien

Programme de la fin de semaine

SAMEDI

6:25	Ouverture
6:30	Radio-journal (réseau)
6:35	Radio-samedi
6:54	Sports
7:00	Radio-journal (réseau)
7:05	Radio-samedi
7:30	Informations 1050
7:35	Radio-samedi
7:45	Sports (réseau)
7:52	Radio-samedi
7:55	Informations 1050
8:00	Radio-samedi
9:00	Informations 1050
9 05	Palmares
10:00	Informations 1050
10:03	Palmares
11:00	Informations 1050
11:03	Palmarès
12:00	Radio-journal (réseau)
12:10	Politique
12:15	Radio-samedi
12:25	Informations 1050
12:30	Les gens de mon pays
01:00	Informations 1050
01:03	Au temps du 78
01:30	Mille et une notes
02:00	Informations 1050
02:03	Discothèque ouverte
03:00	Informations 1050
03:03	Radio-samedi
04:00	Informations 1050
04:03	Radio-samedi
05:00	Radio-journal (réseau)
05:10	Sports (réseau)
05:15	Radio-samedi
05:45	Carnet mondain et avis de décès
05:55	Informations 1050
06:00	Jazz en liberté
07:00	Radio-journal (réseau)
07:03	Samedi Jeunesse
09:00	Radio-journal (réseau)
09:05	Samedi-Jeunesse (réseau)
10:00	Radio-journal (réseau)
10:03	Sports
10:10	Samedi-Jeunesse (réseau)
11:00	Radio-journal
11:03	Pensée de la nuit
11:08	Au fil de la nuit
12:00	Radio-journal
12:03	Fermeture

DIMANCHE

6:54	Ouverture
7:00	Radio-journal (réseau)
7:05	Le matin de la fête
8:00	Radio-journal (réseau)
8:03	Disques atout
9:00	Informations 1050
9:03	Sports (réseau)
9:07	Pour nos malades
9:30	Péres Blancs
9:35	Pour nos malades
10:00	Informations 1050
10:03	Pour nos malades
10:30	Musique variété (ORTF)
11:00	Informations 1050
11:03	Serenade
12:00	Radio-journal (réseau)
12:15	Informations 1050
12:20	Interlude
12:30	Nos nations au micro (Juifs)
01:30	Nos nations au micro (Italiens)
03:00	Nos nations au micro (Ukrainiens)
03:30	Nos nations au micro (Polonais)
04:30	Nos nations au micro (Ukrainiens)
05:00	Nos nations au micro (Portugais)
06:00	Hockey
08:30	Cabaret du soir qui penche
09:00	Radio-journal (réseau)
09:05	Cabaret du soir (réseau)
10:00	Radio-journal (réseau)
10:03	Sports
10:10	Cabaret du soir qui penche (réseau)
11:00	Radio-journal
11:03	Pensée de la nuit (réseau)
11:08	Orchestre canadiens
12:07	Pensée du soir (réseau)
12:12	Fermeture



"SOMETIMES A GREAT NOTION"

Drame social réalisé par Paul Newman d'après le roman de Ken Kesy. Entre autres, les principaux interprètes sont Paul Newman et Henry Fonda.

Dans un coin de l'Oregon, la famille Stamper dirige une exploitation forestière indépendante et refuse de se joindre aux bûcherons des environs lors d'une grève contre les grandes entreprises. L'animosité augmente et certains de leurs ouvriers quittent les Stamper jusqu'au moment où il n'y a plus que les membres de la famille pour faire marcher l'affaire. Un accident fait mourir le père et un cousin si bien que seuls Hank Stamper et son frère Lee restent en lice. A eux deux réussiront-ils?

La valeur dramatique de ce film est indéniable même si sa prise de position reste quelque peu confuse sur le plan social. Son approche est à la fois documentaire et humaine; sans jamais forcer le secret des personnages et de leurs mobiles d'action, il en fait des êtres de chair et de sang, bien vivants avec toutes leurs contradictions. La photographie est souvent admirable et Henry Fonda réussit dans le rôle du père une excellente composition.

En somme "Sometimes a Great Notion" est un film fort bien réalisé dans lequel l'ardeur au travail et la solidarité familiale sont valorisées au sein d'un conflit entre l'individualisme de clan et la responsabilité. Au passage quelques situations délicates sont invoquées.

MIRTY HARRY

Drame policier réalisé par Donald Siegel. Interprètes: Clint Eastwood, Andy Robinson.

La ville de San Francisco est aux prises avec un maniaque criminel qui menace de tuer une personne par jour jusqu'à ce qu'on lui ait versé une somme importante. L'inspecteur Harry Callahan, chargé de l'affaire, arrive à dépister le meurtrier alors qu'il a déjà commis deux assassinats. Mais...

Le personnage central du film est un policier dur et efficace, aussi porté à faire usage de la violence que les criminels qu'il poursuit. Siegel a mis en scène ses exploits avec le sens précis. Il a su évoquer avec justesse le travail policier dont il dramatise habilement les tensions et les problèmes. Le héros, tel qu'interprété par Clint Eastwood, paraît toutefois plus grand que nature et plus symbolique que vraiment animé d'une vie propre.

Marqué par une approche crûment réaliste de son sujet, ce film policier tendu et efficace comporte des scènes d'extrême violence.

****

MON ONCLE ANTOINE

Sera bientôt à l'affiche au North Star II... tout probablement la version française avec sous-titres anglais.



La talentueuse Tina Noyes, une des étoiles du patinage artistique, revient à Winnipeg pour sa troisième saison avec les "Ice Capades". Le grand spectacle des "Ice Capades" se tiendra à l'Aréna de Winnipeg du 26 au 30 janvier 1972. Les billets sont en vente à la Baie d'Hudson (C.B.O.), chez Eaton (A.T.O.) et à l'Aréna de Winnipeg. Les billets se vendent à $2.50, $3.50, $4.00 et $4.50 avec des prix spéciaux pour les jeunes et les scouts. Réservez tôt pour les spectacles en soirée ou en matinée le samedi et le dimanche.

Poésie

[illegible] molière présente des poèmes de [illegible] musique de [illegible] haydn, mozart, chopin au centre culturel de st-boniface du 25 au 29 janvier 1972 à 20 h 30 sous la direction de m. roland [illegible] avec la participation des comédiens du [illegible] mlle suzanne jeanson et m. ken [illegible]

ÉPITAPHE D'UNE ÉPOUSE:

Ci-gît ma femme; Oh! qu'elle est bien
Pour son bonheur et pour le mien!

Le temps de vivre

G. MOUSTAKI

Nous prendrons le temps de vivre
Sans projets et sans habitudes
Viens je suis là
Tout est possible
Viens écoute ces mots qui vibrent
Ils nous disent la certitude
Viens je suis là
Tout est possible.

D'être libre mon amour
Nous pourrons rêver notre vie
Je n'attends que toi
Tout est permis
Sur les murs du mois de mai
Que tout peut changer un jour
Je n'attends que toi
Tout est permis.



CONFERENCE

La Société Historique de Saint-Boniface

La Société Historique de Saint-Boniface tiendra sa prochaine réunion-conférence le mardi, 25 janvier, à 20:00, au Collège de Saint-Boniface.

A cette occasion, la Société fera honneur au Collège qui marquera le centenaire de son incorporation, 1871-1971. Son Honneur, le Juge Alfred Monnin présentera une brève communication. Suivra un colloque sur le rôle historique du Collège. Les participants seront Mlle Louise Auger, le Père J.-P. Aubry, et MM. Céleste Muller, Claude Bernier, et Robert Landry.

L'Union Nationale Française

annonce
une Soirée dansante
le
samedi 22 janvier prochain
de 21 h à 1 h
avec
l'orchestre Maurice Pothier
Jeux et Prix!
Bienvenue à Tous!

Au poste CKSB

Changements à l'horaire

Nous rappelons encore une fois les changements à noter dans la programmation de l'avant-midi; du lundi au vendredi:

10:05 Studio 11 (réseau)
10:30 Joyeux Troubadours (réseau)
11:05 Radio-Sonde
11:30 Présent à l'écoute (réseau)

On notera une voix familière même s'il y a longtemps qu'on ne l'a pas entendue, de retour sur les ondes de CKSB: c'est la voix de Maurice Lévesque. On se souvient que pendant nombre d'années, Maurice a été le chroniqueur sportif attitré de CKSB, s'acquittant de sa tâche avec beaucoup de savoir-faire. Ceux qui suivaient sa chronique, et ils étaient nombreux, seront heureux de reprendre leur bonne habitude.

La chronique passe en ondes tous les soirs du lundi au vendredi, de 18 heures à 18 heures 05.

SAMEDI 22 janvier 1972
12:30 Gens de Mon pays
13:03 Au temps du 78, invitée – Anny Flore
18:00 Jazz Variétés, de l'auditorium Dufour à Chicoutimi
19:03 Samedi jeunesse... succès de la chanson internationale et rencontres avec les vedettes.
23:08 Au Fil de la nuit, de Québec avec l'animateur Vincent Joly.

DIMANCHE 23 janvier 1972
07:05 Matin de la fête, Grande musique et liturgie
08:03 Disque atout, discographie comparée, avec Janine Paquet; invité, Sylvio Lacharité
18:00 Hockey, Les Canadiens rencontrent les Penguins de Pittsburgh, à Pittsburgh
19:30 Cabaret du soir qui penche, avec Guy Maufette.

LUNDI AU VENDREDI
10:05 Studio 11, avec Lise Payette, Guy Provost et Jacques Fauteux. Invités: lundi, Yolanda Lisi; mardi: Jean-Pierre Bérubé; mercredi, Fabiola; jeudi, Guy Auger; vendredi: Isabelle Pierre.
10:30 Joyeux Troubadours, avec Estelle Caron, Jean-Maurice Bailly, Gérard Paradis, et l'ensemble de Lionel Renaud.
11:30 Présent à l'écoute, André Payette et Christiane Delisle s'entretiennent avec les auditeurs des grands problèmes de l'heure
13:03 André Gagnon en couleur, musique instrumentale interprétée par l'ensemble André Gagnon
13:30 Questions d'aujourd'hui, le père Legault répond aux questions traitant de religion et de morale
21:10 Au rythme du monde, revue de la Presse
21:20 Mensonges d'Ulysse, Albert Milaire lit les notes de Voyage d'Eugène Cloutier en Yougoslavie
22:10 Lecture de Chevet, "Les Voleurs" de Jacques Benoit; lecteur Robert Rivard
22:30 Dictionnaire du Jazz
Lundi, Jo Jones, batteur
Mardi, Philly Joe Jones, batteur
Mercredi, Wynton Kelly, pianiste
Jeudi, Stan Kenton, pianiste et chef d'orchestre
Vendredi, Barney Kesse, guitariste
23:08 Vienne la nuit..., la vie et l'oeuvre de Robert Schumann. Lecteur, Gaétan Barrette.
(toutes ces émissions reviennent du lundi au vendredi).

LUNDI 24 janvier 1972
21:30 Concours National de Radio-Canada
De Vancouver, Sharon Krause, pianiste, et Linn Hendry, pianiste.

MARDI 25 janvier 1972
19:03 Récital Solo
19:30 Orchestre de Chambre, de Québec
20:00 Documents, Hommage à Panaït Israti, écrivain roumain
21:30 Grandes Religions, "prédication dans le culte protestant avec le pasteur Marc Boegner."

MERCREDI 26 janvier 1972
19:03 Grands Concerts, Ronald Turini, pianiste
20:30 Horizon, "Le monde de l'édition"
21:30 Connaissance d'aujourd'hui, "Science et Société", avec l'animateur Paul Pirlo, professeur à l'Université de Montréal.

JEUDI 27 janvier 1972
19:00 Hockey, Les North Stars de Minnesota rencontrent Les Canadiens au Forum.

VENDREDI 28 janvier 1972
19:03 Orchestre Symphonique de Montréal, direction Paul Schippers; invité: Paul Badura-Skoda, pianiste
20:30 Récital, Elvira Lobé, pianiste
21:30 Entretiens, l'autobiographie et le style avec Jean Starobinski, professeur à l'Université de Genève.





MARCEL MARCEAU

Un spectacle éloquent

A Winnipeg, jeudi soir, la salle du Centenaire était comble pour assister au spectacle éloquent du mime Marceau qui, muet comme une carpe, réussit à communiquer le langage du silence.

Dans une salle euphorique d'hilarité, Marcel Marceau est non seulement un clown triste qui fait rire, mais aussi le seul, l'unique et l'inimitable sourd et muet de la scène qui fait pleurer et rire des spectateurs aveugles auxquels la lumière est tout à coup révélée.

Pas la moindre allusion verbale, tout est illusion gestuelle. Pas le moindre souffle d'une onomatopée à peine sussurée, ni même un essoufflement pendant plus de deux heures, où Marcel Marceau joue les personnages de la Commédia del Arte et, entre autres, son alter-ego "Bip", avec sa figure peinte en blanc, son chandail strié, ses pantalons serrés et son chapeau délabré au sommet duquel flotte une fleur.

Le tour est joué. Le spectacle a atteint sa vocation première: celle d'une véritable fête des yeux et où dansent des regards étincelants de lumière. Marcel Marceau a transmis le langage éloquent d'un silence que chacun a su écouter avec les mots du coeur et où vibraient, telles des paroles, toutes les fibres de l'âme humaine.

$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$

"CONCOURS"

La série des mots-croisés continue vu la grande popularité de ce genre d'exercice.

Cependant, veuillez noter une modification mineure qui est en fait à votre avantage; chacun des jeux de mots-croisés contenant les bonnes réponses sera une entrée pour le prix de $5.00. Plus vous avez d'entrées, plus les chances de gagner sont grandes.

C'est facile. On remplit les mots-croisés et on les fait parvenir à 607, rue Langevin, St-Boniface, avant le (5) cinq du mois qui suit la parution du jeu.

Après le dépouillement du courrier, le 5 chaque mois, nous ferons le tirage et nous publierons le nom de la ou du gagnant(e). L'heureux(se) gagnante(e) recevra un prix de $$$5.00$$$.

Aiguisez vos crayons pour écrire lisiblement et remplissez vos poches de $5.00.

$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1							■					
2								■				
3			■				■				■	
4						■		■				
5					■							■
6				■							■	
7	■						■					
8		■				■						
9			■						■			
10						■				■		
11	■							■				■
12				■						■		

HORIZONTAL

1 – Faire descendre par le gosier. - Excroissance dure et pointue.
2 – Imprimer sur le corps des dessins indélébiles. - Table pour débiter la viande.
3 – Dans. - Se rendra. - Dans la rose des vents.
4 – Unité de capacité pour les liquides. - Va à l'aventure.
5 – Exister. - Du verbe porter.
6 – Se suivent dans Seine. - Action de partir.
7 – Du verbe sévir. - Fleuve de France.
8 – Thymus du veau. - S'acquitter de certaines fonctions.
9 – Pron. pers. - Mettre des graines en terre. - La première femme.
10 – Fils du frère ou de la soeur. - Coupé court. - Term. d'inf.
11 – Etreindre, presser. - Enleva la vie brutalement.
12 – Trois fois. - Unité de mesure de volume pour les bois de chauffage. - Coutumes, usages.

VERTICAL

1 – Sorte de singe d'Amérique du Sud, pl. - Plante textile.
2 – Orgueil futile, pl. - Fait tort, nuit.
3 – A Tempo. - Choisir parmi plusieurs. - Animal invertébré.
4 – Le plus long fleuve de France. - Pointer une arme sur un objectif.
5 – Rivière du Bassin parisien. - Personne qui dit des choses d'un genre particulier, pl.
6 – Roue à gorge. - Gaz qui sort du fondement. - Conj.
7 – Pot, lettres inversées. - Construction qui abrite du froid certains végétaux.
8 – Coupera court.
9 – Percer, passer au-travers de. - Sainte.
10 – Faite ou répétée plusieurs fois.
11 – Symb. du sodium. - Révérende Soeur. - Etat d'un plan horizontal.
12 – Pron. pers. - Administrer pour le compte d'un autre.

Le Bulletin du Cercle Juif

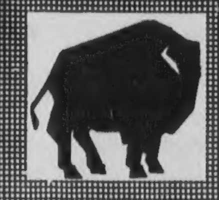
Le bulletin du Cercle Juif de langue française publie, au mois de décembre, un éditorial intitulé: "Le multiculturalisme Juif Canadien".

"Il a été admis depuis toujours et avec fierté que la Confédération canadienne était composée d'une "mosaïque de divers peuples, diverses cultures et diverses langues". Cette commission était chargée de se prononcer uniquement sur une question de bilinguisme et de biculturalisme, c'est-à-dire strictement en ce qui a trait à l'Anglais et au Français.

Si cette Commission avait pour but de déterminer la langue officielle du Canada, nous aurions encore pu comprendre la terminologie employée pour la désigner. Comme nous avons d'ailleurs compris parfaitement et admis "La loi sur les langues officielles" qui édicte que désormais à travers tout le Canada, les deux langues administratives fédérales et provinciales sont l'Anglais et le Français.

Mais il demeurait toujours incompréhensible qu'en présence de cette 'mosaïque canadienne", formellement reconnue à travers tout le Canada tant par le Gouvernement fédéral que par les Gouvernements provinciaux, l'on vienne restreindre la culture canadienne aux deux cultures originaires, le français et l'anglais.

Le Congrès Juif Canadien s'était dès lors élevé contre cette conception simpliste, paradoxale et surtout irréelle, parce que ne correspondant pas à la réalité de la mosaïque et du multiculturalisme canadiens."



LES PETITES ANNONCES

de 9 h à midi et de 13 h à 16 h DERNIER DELAI: LUNDI MIDI

carnet professionnel . . .

avocats-notaires

GRAFTON, DOWHAN & WALSH
Avocats et Notaires
304 Montréal Trust Building
213, Avenue Notre-Dame
Winnipeg 2, Man.
Téléphone: 942-3135

Marcoux, Dureault, Bétournay, Teffaine et Monnin
Avocats et Notaires
500, Childs Bldg
221, Avenue Portage
Winnipeg 2, Manitoba
204, Téléphone: 942-0038

Francois AVANTHAY, LL. B.
Avocat et Notaire
Suite 1 - 147, boul. Provencher
St-Boniface, Man.
Téléphone: 233-5029

G. Michael DENNEHY
Avocat et Notaire
608 — Somerset Place
Portage Ave.
Winnipeg, Manitoba
tél.: 942-7247

SIMONOT & PINEL
Avocats — Notaires
App. 101, Professionnel Bldg.
Prince-Albert, Sask.
Tél: 764-0633

JACQUES-E. ROY B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
557, chemin Ste-Marie
St-Vital, Man.
Tél: 247-3964

LAURIER REGNIER
Avocat et Notaire
304, édifice Avenue
265, avenue Portage, Winnipeg
Bureau: tél: 942-3924

GARSON & GUAY
Avocats et Notaires
402 PARIS BUILDING
259 AVENUE PORTAGE
WINNIPEG 2, MANITOBA
TELEPHONE 942-6587
Bureaux à Lac du Bonnet, Lundar, Powerview, et St-Pierre.

A LOUER

EGGUM & DYNNA
Avocats et Notaires
103 Toronto Dominion Bank Bldg.
Prince-Albert, Saskatchewan
Téléphone: 763-7441
J.M. Cuelenaere, Q.C. (1910-1967)
K.A. Eggum, B.A. LL.B.
D.M. Dynna, B. Com., LL.B.

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
942-5435
Winnipeg 1, Manitoba.

A LOUER

ophtalmologue

DR G. LETIENNE
Maladies des yeux
Examens de la vue
702, édifice Boyd
Téléphone: 943-4369

A LOUER

dentistes

Dr Edouard-G. JARJOUR
Dentiste
301, chemin Ste-Marie
St-Boniface, Man.
Téléphone 233-2111

Dr J.-O. JOYAL
Dentiste
Téléphone: 943-2023
413, édifice Boyd
388, avenue Portage, Winnipeg

Dr G.A. ARCHAMBAULT
Dentiste
Ste-Anne
Tél.: 422-5377
422-5953

Dr A.-C. LAURIN
Dentiste
Téléphone: 233-2850
141, boul. Provencher
ST-BONIFACE, MAN.

Dr A.-E. BOURGEOIS
Dentiste
344, rue Marion, St-Boniface
Téléphone: 247-4548

Dr André-S. LACHANCE
Dentiste
118, rue Horace
St-Boniface, Man.
Téléphone: 233-7726

A LOUER

optométristes

Finkleman
Optométristes
EXAMEN DE LA VUE
Lunettes ajustées
2e étage, 275, av. Portage
Edifice Kensington
WINNIPEG Tél: 942-2496

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
Téléphone: 233-2850
141, boul. Provencher
ST-BONIFACE, MAN.

EXAMEN DE LA VUE JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
Tél: 943-6628

A LOUER

vétérinaires

Dr J.-Louis FORGUES
Vétérinaire
Nouvelle Clinique Moderne
Route 59, St-Pierre
Téléphone: 433-7956

comptable

FOREST, GUENETTE & CIE
COMPTABLE AGREES
EDIFICE CKSB,
607, RUE LANGEVIN
St-Boniface
Tél.: 947-1671

à votre service . . .

électriciens

LEO'S ELECTRIC SERVICE
L. BOISSONNEAULT, prop.
206, rue Goulet
Entreprise — Posage de fils
Réparation
Téléphone: 233-7694

Delannoy's Electric Co. Ltd.
436 rue Louis Riel 233-5258
Installation et réparation
Brochage pour industrie, magasins et maisons

REPARATIONS
GRATTON ELECTRIC
Brochage résidentiel, commercial et industriel
37, rue St-Pierre
Téléphone: 269-3700

A LOUER

peintres



NORTH STAR DECORATING CO. LTD
146 rue Marion
St-Boniface
Paul RAJOTTE, Prés.

Vermette Painting
320 rue La Vérendrye
St-Boniface
TEL: 247-3694
Tapisserie — Vinyl
Peinture en tout genre

tv-radio

Service de T.V.
T.V. à vendre - à louer
297, ch. Ste-Marie
Téléphone: 233-2461

NORWOOD TELEVISION CO. LTD.
"Au service de clients satisfait depuis 1953"

Entretien et réparations de toutes marques d'appareils
Horaire' de 9 h à 21 h.
Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél: 233-6458
78, rue Marion, St-Boniface

LOCATION DE T.V. SERVICE DE T.V.
Carman Moxley Rentals Ltd.
171, rue Marion St-Boniface
233-1863 ou 233-6008
Aurèle Dupuis, prop.
ouvert 6 jours par semaine

A LOUER

coiffeurs



El Coredo
Cheveux pour hommes
Louis DUPASQUIER
508-265 Portage
tél: 943-1713

Mise en plis - Coupe
Coloration - Permanentes
Clara's Hair Styling
127, rue Marion
247-7270 (Perruques) 233-4808

A LOUER

Salon Ducharme & Giftwares
angle Langevin & Aubert
Service professionnel par des experts.
(Perruques) 247-6194

ferblantiers



LAFRÈNIERE Sheet Metal Ltd.
Chauffage — Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
Téléphone: 247-2356

A LOUER

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON SHEET METAL & HEATING
84 rue Marion
St-Boniface 6
Tél: 247-4351
René André — 256-3340

plombiers

A LOUER

WESTERN PLUMBING & HEATING CO. LTD.
A. NEYRON, propriétaire
541, rue Des Meurons
Réparations générales
Installation - Rénovation
Téléphone: 247-3603
Nous entretenons ce que nous vendons.

traiteurs

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec Holopchis, même sur semaine.
Composer: 256-0101
32-444-TF.

PELLAND
D. PELLAND, prop.
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher St-Boniface
TELEPHONE: 247-3319

pharmaciens

PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
243 rue Marion, Norwood
Angle des rues Traverse et Marion
Tél: 247-3533
Nous livrons à domicile

McCullough Drug Co.
123, av. Marion
au coin de la rue Taché
Tél: 247-2353

Pharmacie Paquin
Cartes de souhaits françaises pour toute occasion
produits pharmaceutiques
A.-E. PAQUIN, propriétaire
157, boul. Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 247-3863

garagistes

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

A LOUER

STATION-SERVICE PROVENCHER PRODUITS SHELL
174, Provencher St-Boniface
Téléphone: 233-7431
Essence · Huile · Accessoires
Pneus — Réparations
Remorquages

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Assortiment complet de produits ATLAS
Ouvert tous les jours de la semaine de 7h a.m. à 11h. p.m.

divers

Créative Linguistique Centre Ltd.
Nous vous offrons:
- traduction
- création
- imprimerie
- Xerox
- secrétatiat

Tél: 943-0637
402 - 280 Smith, Winnipeg 1.

Service de pneus complet
Vulcanisation * Pneus neufs et usagés * Batteries
Baril's Tire Service
DISTRIBUTEUR DUNLOP
Beaulieu Frères, propriétaires
164 bl. Provencher St-Boniface
Téléphone: 247-7468

Guertin Implement Ltd
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél.: 256-4321

LE CENTRE DU DISQUE FRANCAIS
MUSICANA
maintenant au 190, boul. Provencher
St-Boniface
offre toujours à 20 p.c. de rabais toute sa collection variée de disques:
et en plus offre des radios, rubans magnétiques, piles électriques, lampes pour radio et téléviseurs, à 10 p.c. de rabais.
Tél: 233-7222
Heures: 10 h du matin à 6 h du soir.

Tél: 233-2211
MARION RUBBER STAMPS
169, rue Marion St-Boniface
Timbres en caouchouc
de poche et bourse
pour bureau, école, maison

PIANOS et ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg — Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

composez: 247-4823 — 4824

TARIF: 3 ¢ le mot. Minimum $1.00 — Chaque insertion supplémentaire: 2 ¢ le mot. Minimum: $0.50
Pas de changement de texte. Ajouter 25 ¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boîte

à louer

Duplex contigu (side by side). Trois chambres à coucher, tapis mur à mur, une chambre de toilette et une salle de bains complète dans chaque logis. Composer: 233-4346 après 4 heures.
37-939-JNO

Logis de 2 pièces avec poêle et réfrigérateur. Complètement privé. Tout près école Précieux-Sang. Libre: 1er février. Composer: 233-5630.
40-950-JNO

Logis de 4 pièces avec réfrigérateur et poêle. Entrée privée. Près de toutes commodités. Libre: 1er février. Composer: 247-4271.
40-457-40 C

Chambre meublée, pour homme qui travaille. Libre le 15 janvier. Composer: 233-5268.
38-946-40 C

St-Vital. Maison de 2 chambres à coucher. Libre: 1er février. Composer: 247-6301 entre 5 h 30 et 8 heures.
40-958-41 C

NORWOOD. Logis de 2 chambres à coucher. Libre Composer: 256-0346 après 6:00 p.m.
38-945-JNO

Appartement de 2 pièces: chambre et cuisine. 2e étage. Composer: 247-6688.
39-948-JNO

A SOUS LOUER

Dans immeuble-appartement. Logis de 3 pièces. Pas d'enfants. Libre le 1er février. Composer: 247-6792.
40-955-41 C

agents d'immeubles

ST-BONIFACE

Bungalow de 3 chambres à coucher, avec garage. Nouvellement décoré. Prix complet: $13,900. Appelez Claude Bouchard.

PARC WINDSOR

Bungalow de 3 chambres à coucher. Double garage. Soubassement complètement fini avec chambre supplémentaire. Plein Prix: $25,500. Appelez Nap Gagnon.

ST-NORBERT

Beau bungalow de 3 chambres à coucher. Grand lot. Une chambre à coucher supplémentaire dans le soubassement. Plein prix: $22,900. Appelez Nap Gagnon.

NORWOOD

Rue Horace. Grande maison: 4 chambres à coucher, salle à manger, 2 chambres supplémentaires à la cave, 2 salles de bains. Appelez Nap Gagnon.

RUE JEANNE D'ARC. $25,900. Maison de revenu. 2 suites. Hypothèque privé à 8 p.c. au montant de $14,000. Appelez Nap Gagnon.

ST-VITAL $9,900

Maison de 2 chambres à coucher. Poêle, réfrigérateur, laveuse, tapis au salon, antenne de T.V. inclus. Appelez Claude Bouchard.

ST-BONIFACE

RUE AULNEAU

Immeuble de 3 logis. Pour plus d'information, appelez Nap. Gagnon.

NORWOOD

Rue Hillcrest. Grande maison avec deux logis. Réfrigérateurs, poêles, laveuse et sécheuse inclus. Toute remise à neuf. Plein prix: $26,500. Appelez Nap Gagnon.

PARC WINDSOR

Maison: 3 chambres à coucher, salle à manger, 2 salles de bains. Soubassement fini. Garage et auto-port. Appelez Nap Gagnon.

NORWOOD

Duplex contigu (side by side). 3 chambres à coucher dans chaque logis, avec grande cuisine. Salle de bains: 4 morceaux, et salle de bains: 2 morceaux, dans chaque côté. Chauffe séparé. Appelez Nap Gagnon.

ST-BONIFACE

Maison: 1 1/2 étage. 2 chambres à coucher. Belle grande cuisine, grand salon avec tapis mur à mur. Grand garage. Maison très propre. Appelez Nap Gagnon.

NORWOOD — Rue Eugénie

$16,700. Maison de 3 chambres à coucher, soubassement, grande cuisine, salle à manger, salon, grande entrée. Stuc et fenêtres en aluminium. Garage. Taxes: seulement $212 par année. Appelez Nap. Gagnon.

NOUS AVONS CLIENTS QUI DESIRENT MAISONS DISPONIBLES LE PRINTEMPS PROCHAIN.

Saviez-vous qu'un dépôt maintenant peut vous réserver une maison pour la fin des classes? Si vous désirez vendre votre maison ou en acheter une nouvelle, contactez:

METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. Gagnon - Rés: 233-3510
Claude Bouchard - Rés: 247-5849

à vendre

Chaise haute, siège de bébé pour auto, lit avec matelas: 27" x 54" et une chaise berceuse pour enfant. Composer: 233-4346 après 4 heures.
37-940-JNO

A VENDRE OU A LOUER

Boul. Dollard. Maison de 3 chambres à coucher. Possession immédiate. Appelez Alexander Agencies: 284-5390 ou Pierre Pineau: 256-6000.
40-956-JNO



ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

divers

COURS DE CONVERSATION française, diction, chants français pour enfants de 5 à 12 ans. Composer: 256-5275.
36-930-41 C

OFFRES EXCEPTIONNELLES

Cinq modèles de nouvelles maisons à St-Vital, de $17,200 à $1,322 comptant pour 3 chambres à coucher, avec grande cave et lot: 50' x 100'. Tapis inclus dans salon, salle à manger et chambre à coucher des maîtres. Possession immédiate; déménagez demain si vous le désirez.

PARC WINDSOR

Merveilleuse maison âgée de 4 ans, avec 3 grandes chambres à coucher, salle de récréation avec bar. Tapis au salon et draperies à toutes les fenêtres inclus. Cour paysagée et avec beaucoup d'arbres. Pour la famille qui voudrait un chez-soi complété pour le confort. On demande $14,500 avec $9,500 comptant et prendre hypothèque de $15,000 à 6 3/4 p.c. d'intérêt remboursable à $137 par mois, taxes incluses. Léo LeBlanc.

IMMEUBLE-APPARTEMENTS

14 logis. Près hôpital St-Boniface. Bon revenu. Age: 3 ans. Léo LeBlanc

SOMERSET

Maison de 2 pièces au centre du village. Double garage. Prix: $2,500. Denis Chouinard.

ST-VITAL

Lot de 50 x 223. Maison construite sur commande de 3 chambres à coucher. Garage double annexé à la maison et nombreux avantages. Près des écoles et toutes commodités. $28,900. Denis Chouinard.

Pour vendre ou acheter
Maisons - Hôtels - Commerces

LÉO LEBLANC 256-0024 — DENIS CHOUINARD 253-1534

OLIVER-BROWN & SCHRAG LTD.
696, ch. Elizabeth Tél: 253-1361
St-Boniface, Man.

avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE NAPOLEON IDOVIC MOREAU, de son vivant de la paroisse de St-Eustache, en la Province du Manitoba, fermier, décédé.

Toutes réclamations contre la succession précitée dûment vérifiées par Déclaration Assermentée doivent être envoyées au bureau du soussigné à 304 Edifice Avenue, 265 avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 29 jour de février 1972.

Daté en la ville de Winnipeg, au Manitoba, ce 18e jour de janvier 1972.

L. A. REGNIER,
Procureur pour les Exécuteurs.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JOSEPH NOE RODRIGUE, de la ville de St-Vital au Manitoba, commerçant retiré;

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211 avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 18 février, A.D. 1972.

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 13e jour de janvier, A.D. 1972.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, TEFFAINE & MONNIN
Procureurs de la succession.

PRIÈRE À MARIE, REINE DES COEURS

La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et de Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous (3 fois).

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

40-953-40 P

PRIÈRE À SAINT JUDE

apôtre des causes désespérées.

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore: usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement... et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Amen.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

33-910-40 C

PRIÈRE À SAINT JUDE

apôtre des causes désespérées.

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore: usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement... et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

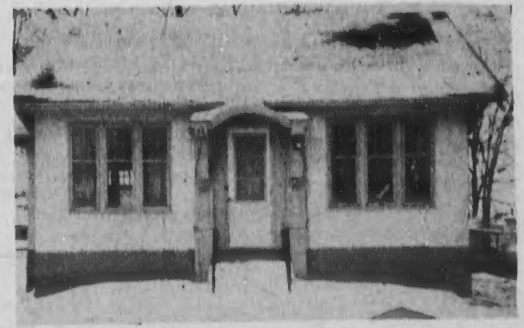
Amen.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

40-954-40 P

DANIS REALTY

Tél.: 233-4660 — 519, ch. Ste-Marie — Rés.: 233-3888



RUE MORIER. Bungalow de deux chambres à coucher avec cave à la grandeur et chambre supplémentaire. Lot 50' x 100' avec garage neuf. A deux pas de l'école et du magasin. $1,000 comptant et balance à termes. Appelez Aline à 233-4660.

ST-VITAL. Petit bungalow nouvellement décoré. Deux chambres à coucher avec tapis. Prix: $8,500. Taxes basses et paiements bas. Idéal pour jeune couple. Très bon placement. Pour plus de renseignements, appelez Aline Danis.

ST-VITAL. Bungalow de deux chambres à coucher avec cave à la grandeur. Système de chauffage neuf. Bon garage. Près de l'école, magasin et autobus. Paiement: seulement $125 par mois, taxes incluses. N'hésitez pas! Appelez Maurice Péloquin.

FERMES A VENDRE. Nous avons plusieurs bonnes fermes à vendre dans divers endroits. Pas de problèmes de financement. Pour plus de détails appelez Hubert Comte: 433-4660.

ST-VITAL, EGERTSON RD. Sur la Seine, bungalow spacieux et moderne avec lot: 88' x 240'. Plein prix: $32,000. N'hésitez pas car c'est chic. Pour plus de détails appelez Maurice Danis.

ST-BONIFACE
Duplex. Deux suites de 4 pièces avec chambre de bain. Fenêtre en aluminium. Chauffage au gaz presque neuf. Entrées privées. Revenu mensuel: $215. Pour plus d'information appelez Hubert Comte.

ST-CLAUDE. Bonne maison de famille avec trois chambres à coucher. Grand lot et aussi 2 acres additionnels. Plein prix: $9,900, ou termes. Appelez Maurice Danis.

NOUS AVONS BESOIN d'une bonne maison de trois chambres à coucher près d'une école française. Pour une estimation appelez Danis Realty: 233-4660.

SERVICE "Multiple Listing"



— Quand il fait une grosse colère, il s'en prend au tapis. Lui, ça le défoule et ça me rend service.

réaction -

mais qui s'accomplit quand même à l'intérieur d'une grande "Histoire Sainte" qui a commencé au début des temps, avec le geste d'amour du Dieu Créateur et Sanctificateur, et qui se terminera par un couronnement glorieux (selon que l'on en sera jugé digne) au moment décisif qui viendra par surprise. Prétendre découvrir, accepter et vivre sa propre "petite histoire personnelle" sans voir comment elle s'inscrit dans la "grande histoire" et sans se référer pour cela à l'Ancien Testament, cela n'a pas plus de sens que de se prétendre vraiment Canadien tout en biffant comme de "l'archaïsme" l'apport du Régime français, du fait français ou de Louis Riel dans ce qui constitue notre héritage canadien.

Il est certain que de nombreux chrétiens comprennent mal l'importance de la Parole dans le culte liturgique, Plusieurs se rendent à l'église moins pour écouter et entendre que pour "subir" un minimum qu'ils trouvent toujours trop long! Et, comme les enfants reflètent en général l'ambiance dominante – avec la résignation asinienne en moins, – on soupçonne facilement la tâche herculéenne que doit assumer le prédicateur, même s'il est évêque. Il est quasiment impossible de s'adresser convenablement en même temps à toutes les catégories d'âges et d'intelligence qui composent l'auditoire d'une église le dimanche. Il faut nécessairement se limiter à un groupe et oser espérer que les adultes transmettront la substance du message aux plus jeunes. Du moins, c'est ainsi qu'un peuple dynamique s'y prend pour transmettre ses valeurs et ses croyances aux générations montantes.

L'erreur du fiston de douze ans, et aussi de son père, dans l'incident que nous rapporte la lettre, ça été, je pense, d'avoir choisi de se rendre à cette messe "rythmée" comme s'il s'était agi d'un spectacle "intéressant, vivant et relativement court". Cela se résumait à vouloir s'acquitter d'une "obligation" en s'accordant une "distraction". Pas étonnant que l'on en soit sorti déçu. Ce sont tous les participants et pas uniquement le célébrant ou le prédicateur, qui font qu'une assemblée liturgique réussit ou tombe à plat.

"L'heure d'agir et de s'exprimer a sonné!" déclare le "père de famille". Bien sûr! Voilà deux mille ans qu'on nous le dit! Mais on attend encore le moment où les "pères de famille" seront les premiers à quitter promptement leurs "parties de football ou de golf" ou leur "skidoo" pour s'engager dans des programmes qui attendent des participants dynamiques et "persévérants" capables d'apporter des idées neuves.

Soit: nous, prêtres, nous parlons peut-être trop longtemps. Mais si tous "nos chers frères" voulaient bien écouter la première fois, nous n'aurions probablement plus besoin de nous répéter si souvent et si longuement!

Jean-Paul Aubry, O.M.I.
St-Boniface
13-1-72



— Ainsi comme j'étais en train de vous le dire, mademoiselle, je suis marié, j'ai six enfants, je...



Hier soir, j'ai juré à ma femme de mettre de l'eau dans mon vin !...